

Visuel colloque

Les Temps d'échanges et de réflexion

Citoyenneté et Solidarités

Innover aujourd'hui pour l'action sociale de demain

Actes du colloque organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Interventions de :

Jean-Louis Laville – Luc Paboeuf – Karim Dibane

Sommaire

Laurent COURTOIS

Modérateur et animateur du colloque

Maria de BRITO GONÇALVES

Directrice du pôle Action sociale et Innovations

Les enjeux de l'innovation sociale face aux mutations sociétales

Jean- Louis LAVILLE

Professeur-chercheur au CNAM sur l'économie solidaire et l'innovation sociale - Paris

Innovation sociale, participation citoyenne : des pratiques professionnelles en évolution ?

Luc PABOEUF

Chef de projet au centre Émile Durkheim, membre du groupe CRISALIDH – Bordeaux

Les territoires comme espace d'innovation

Karim DIBANE

Centre Des Arts Urbains – Toulouse

Échanges avec le public

Bibliographie

Avant propos

Le Centre Communal d'Action Sociale est engagé dans des évolutions importantes. Les colloques sont des moments qui viennent à la fois impulser et nourrir ces transformations à l'œuvre sur différentes thématiques

Depuis deux ans, Le CCAS a entamé une réflexion sur le thème *Citoyenneté et Solidarités*, décliné sur un cycle triennal.

En 2015 nous avons traité de la participation des usagers dans la construction des politiques sociales.

En 2016 nous avons prolongé la réflexion en nous intéressant aux initiatives citoyennes et à leur capacité à venir transformer l'action publique.

Pour 2017 nous souhaitons clore le cycle en nous interrogeant sur l'innovation sociale, en la définissant, en observant la manière dont elle est mise en œuvre aujourd'hui et comment elle peut dessiner l'action sociale de demain ? Quels enjeux professionnels et territoriaux ?

Dans un contexte de progression des besoins sociaux des concitoyens mais aussi de forte contingence des moyens, elle peut être ainsi considérée comme un moyen de réinterroger ou de penser autrement l'action sociale locale.

Laurent COURTOIS

Introduction

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette journée que je vais avoir le plaisir d'animer. Je suis le garant du temps, j'ennuie régulièrement les intervenants pour étayer leurs propos et faciliter les échanges avec vous, car une journée colloque comme celle-ci n'a de sens que si vous êtes impliqués par vos questions, vos contradictions, vos validations.

Des vidéos tournées par des professionnels et des usagers du CCAS seront projetées. Elles présentent en quelques minutes les différents intervenants.

Tout d'abord, Jean-Louis Laville, professeur au CNAM, travaille depuis de nombreuses années sur la solidarité démocratique et sur la notion d'économie solidaire. Au travers de la question des innovations sociales, il définira son évolution et ses enjeux aujourd'hui.

Ensuite Luc Paboef, chef de projet de Crisalidh, questionnera la dimension participative des citoyens et l'impact qu'elles peuvent avoir sur les pratiques professionnelles.

Puis, Karim Dibane, de l'association du Centre Des Arts Urbains de Toulouse, abordera la place des territoires comme espaces d'innovation sociale et comment dans les quartiers, transmissions et talents, ils sont sources d'expérimentation permettant l'émergence de véritables dynamiques d'innovation.

Maria de BRITO GONÇALVES

Bonjour à tous, Madame, Monsieur les administrateurs du CCAS, Mesdames Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à ce colloque organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle. Tout d'abord je voudrais excuser le directeur général du CCAS, Julien Dion, qui ne peut être présent avec nous. Il m'a donc demandé de prendre la parole à l'ouverture de cette journée que nous avons dédiée à l'innovation sociale et que nous avons intitulée *Innover aujourd'hui pour l'action sociale de demain*.

Au cours des temps d'échanges et de réflexion que le CCAS organise chaque année, c'est la thématique Citoyenneté et Solidarités qui est questionnée depuis trois ans. Tout d'abord sous l'angle de la participation citoyenne en 2015, puis nous sommes intéressés aux interactions entre l'action publique et les initiatives citoyennes en 2016, et enfin cette année c'est la place de l'innovation sociale dans l'action sociale que nous avons souhaité approfondir avec la contribution de Jean-Louis Laville, de Luc Paboeuf et de Karim Dibane.

Ce thème s'est imposé tout naturellement comme l'aboutissement du cycle triennal de notre réflexion, car c'est bien de solidarité et de citoyenneté dont il est question dans l'innovation sociale.

Ainsi pour Jean-Louis Laville, je le cite, *le débat sur l'innovation sociale se situe dans une reconfiguration de la solidarité et une redéfinition des rapports entre l'économique, le social, et le politique*.

En effet, les schémas qui ont prévalu pendant les 30 glorieuses avec un État providence et un avenir qui s'annonçait forcément meilleur, semblent aujourd'hui dépassés. Le système de protection sociale construit sur le travail s'essouffle avec l'éclatement du salariat et l'installation du chômage de masse. En réponse à la montée de la pauvreté et de la précarité, l'État met en place des politiques de lutte contre l'exclusion, entendues comme la création et l'extension des droits sociaux. Ces droits, s'ils sont indispensables, ne parviennent pas à juguler la pauvreté et la précarité.

Et on peut s'interroger, si cette conception des politiques d'insertion ne risque pas d'aboutir à une citoyenneté passive, forme moderne de l'assistanat. Dès lors, comment mettre à contribution la participation des citoyens dans la construction des politiques publiques et faire en sorte qu'ils soient des citoyens actifs ?

L'innovation sociale, en se référant à une version forte de la solidarité, incarne une manière différente de faire société, de répondre aux problèmes communs, en sollicitant la participation des citoyens à l'identification et à l'élaboration des solutions à leurs besoins. Est-ce autour de la citoyenneté qu'il convient aujourd'hui de recentrer la réflexion sur l'évolution de l'action sociale, afin de sortir de la mécanique un problème-une réponse, et de la logique des dispositifs ?

N'est-ce pas le défi d'aujourd'hui et de demain pour les travailleurs sociaux, pour les institutions sociales, de passer d'un modèle traditionnel fondé sur une application mécaniste de règles, à une vision moderniste et politique, d'inscription de l'utilisateur et du professionnel dans un rapport social ?

Il s'agirait pour le travailleur social de laisser aux citoyens l'espace, le souffle et le désir d'être acteur social. Donner aux acteurs de l'action sociale, la possibilité d'œuvrer dans ce sens, c'est les inciter à adopter la position de facilitateur de l'action et de la discussion sociale afin de rendre à la personne qui peut se sentir stigmatisée et dévalorisée, sa place de citoyen.

Pour ce faire, le travail social devrait être allégé des tâches de contrôle dans lesquelles les politiques d'insertion peuvent l'enfermer, pour se redéployer vers des interventions plus soucieuses de susciter, de soutenir ou d'animer des initiatives

socio-économiques vers un travail social communautaire dirait-on en Amérique, et là je cite à nouveau Jean-Louis Laville.

C'est cette réflexion que nous menons actuellement au CCAS de La Rochelle. Faire évoluer notre action pour la rendre plus efficace, plus juste, plus démocratique. Le CCAS a écrit dans le référentiel de son action sociale : *considérez chaque rochelais comme porteur d'initiatives solidaires*, ce qui veut dire que toute personne qui s'adresse au CCAS est reconnue par ses potentiels et non par ses manques. Et, dans ce référentiel de l'action sociale, le CCAS a affiché d'une manière très forte sa vision émancipatrice qui implique une autre relation avec les usagers vus comme des citoyens et non plus comme des bénéficiaires.

C'est pourquoi, alors que le travail social reste marqué par l'individualisation, le CCAS a décidé de développer les actions collectives. Le conseil d'administration et les professionnels du CCAS sont convaincus que l'action sociale de demain ne se fera pas sans les citoyens. C'est cette vision de l'action sociale que, nous tous portons, réunis par une volonté commune de faire évoluer l'action publique pour mieux répondre aux besoins des rochelais. C'est collectivement, administrateurs, professionnels, usagers citoyens, que nous ferons évoluer le CCAS.

En janvier 2017, le CCAS a mis en place son comité d'usagers dont il a confié l'animation à Adrien Roux, d'Alliance Citoyenne. Les usagers ont été tirés au sort sur la base du volontariat, et Adrien Roux a su faire émerger le potentiel collectif centré sur l'intérêt général et visant à ajuster la politique sociale du CCAS. Ainsi, dès le mois d'avril 2017, le comité d'usagers a interpellé le maire sur des sujets qui les mobilisent particulièrement, à savoir la situation des personnes handicapées, celle des étrangers, l'admission en établissement pour personnes âgées, l'attribution des aides facultatives, la fracture numérique. En quelques mois, c'est un véritable collectif qui s'est formé, animé par la volonté de contribuer au renforcement des actions du CCAS, pour le bien-être de tous les habitants de La Rochelle. Une autre étape va bientôt être franchie, puisque des représentants du comité d'usagers vont participer à certaines instances du CCAS. C'est donc aussi la gouvernance du CCAS qui pourra être amenée à évoluer.

Ainsi, que ce soit le comité d'usagers, les actions collectives menées par mes collègues, les accueils avec les usagers, ce sont tous des espaces d'expression où la parole de l'autre est entendue et prise en compte. Les CCAS sont des lieux d'innovation, d'expérimentation, au plus près des habitants, de leurs territoires. Une de leurs qualités, c'est de pouvoir s'adapter aux besoins de leur population et de proposer des actions expérimentales.

Plusieurs projets sont en cours aujourd'hui. Par exemple, en lien avec ses partenaires, le CCAS pilote une réflexion sur la mise en place d'une épicerie solidaire, qui serait ouverte à tous, et qui pourrait se substituer aux distributions alimentaires existantes. C'est aussi l'exemple de l'action *Soupe solidaire*, qui s'est mise en place d'une manière réactive, portée par une pluralité d'associations coordonnées par le CCAS et qui va à la rencontre des personnes dans la rue pour leur porter un repas.

En effet, c'est bien à l'échelle locale que les expérimentations prennent naissance, là où les acteurs essaient de créer de nouvelles solidarités, de nouvelles formes de gouvernance. Le territoire est un lieu d'innovation sociale qui peut permettre à la société de se rebâtir collectivement et de donner un nouveau modèle de développement, aussi bien durable sur le plan temporel que solidaire sur le plan spatial. La solidarité, au sens d'une solidarité forte, démocratique, indispensable au vivre ensemble, peut être le vecteur de sens renouvelé d'une action sociale,

politique, émancipatrice et porteuse d'innovation. Karim Dibane, Luc Paboeuf, Jean-Louis Laville, vont nous apporter tout au long de cette journée leur éclairage sur cette question

Pour terminer, permettez-moi d'adresser mes remerciements chaleureux et ma gratitude à l'ensemble de mes collègues qui ont œuvré tout au long de l'année pour organiser ce colloque, et qui ont su faire face avec calme et sérénité aux aléas de dernière minute. Je remercie tout aussi chaleureusement les collègues et les usagers citoyens du CCAS, qui ont réalisé les clips vidéo de présentation des différents intervenants. Ce sont des clins d'œil humoristiques, des clins d'œil remarquables, qui mettent en pratique une démarche d'innovation sociale. Merci à vous tous pour votre engagement au sein du service public. Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite un très bon colloque.

Jean-Louis LAVILLE

Je vais aborder cette journée par la notion d'innovation sociale et son évolution depuis

le 19^{ème} siècle. Je le ferai sur trois temps. Tout d'abord comment est apparue la notion de solidarité, et comment il y a eu un certain nombre de controverses dès le 19^{ème} siècle dont nous ne sommes pas sortis. Ensuite, comment est née, dans les dernières décennies du 20^{ème} siècle, la notion d'innovation sociale elle-même qui était très peu employée dans les années 70. On voit qu'aujourd'hui, dans la littérature internationale, elle a des référentiels de plus en plus nombreux et de plus en plus diffusés. Et puis où en est-on aujourd'hui ? Quelles sont les modalités d'innovation sociale existantes, et quelles tensions existent entre les différentes conceptions de l'innovation sociale ?

Premièrement, je crois qu'il est important de rappeler que nous ne sommes pas uniquement dans des sociétés de marché. Nous sommes dans des sociétés qui essaient depuis deux siècles, difficilement, avec des moments où elles arrivent à se réguler et d'autres moins, soumises à deux tendances contradictoires comme le dit Habermas : le capitalisme et la démocratie. Et finalement, cette tentative d'articulation entre capitalisme et démocratie, a amené la naissance d'une notion de solidarité qui a été prise dans nos sociétés contemporaines différemment de la manière dont on considérait la solidarité auparavant.

Ce qui est frappant, c'est que la solidarité intervient comme une sorte de concrétisation du principe républicain, qu'était le principe de fraternité. C'est dans les années 1840 qu'apparaît en français philosophique moderne la notion de solidarité introduite par Pierre Leroux et qui désigne la solidarité en démocratie comme succédant à la charité religieuse. Ainsi, en démocratie sont admis des principes de liberté et d'égalité, plus cette étrange fraternité qui devait s'appliquer à tous et à toutes, mais qui reste un horizon plus qu'une réalité. Il y a donc une nécessité de voir comment ces principes politiques abstraits pourraient se concrétiser. Pour lui, ils le doivent par des formes d'actions collectives que mènent des citoyens libres et égaux entre eux, et c'est cela qu'il va appeler la solidarité.

Au départ, la solidarité n'est pas une forme d'assistance comme parfois on le dit aujourd'hui. Au contraire, on est dans un principe structurant de la société démocratique avec une solidarité qui soit démocratique, c'est-à-dire qui renvoie à des formes d'auto organisation qui sont celles des citoyens libres et égaux.

Dans la première moitié du 19^{ème} siècle, une première vague d'expériences va essayer de mettre en œuvre cette solidarité démocratique à travers des formes d'entraides mutuelles, d'associations ouvrières et paysannes, de formes de revendication... Ceci pour changer par exemple les lois en matière de travail. Ainsi, dans cette période, un associationnisme solidaire commence à se faire jour. Il veut essayer de réduire les inégalités dans la société et donc faire que ces principes de liberté, d'égalité et de fraternité deviennent des principes réels et pas seulement des principes affichés sur les frontons de nos mairies.

Cette source de l'associationnisme solidaire renvoie à une forme de solidarité démocratique fondée sur l'action collective des citoyens eux-mêmes. C'est l'un des fondements du débat sur la solidarité, même s'il faut bien reconnaître que ces formes de solidarité, mises en place dans l'entraide mutuelle, par exemple autour des

métiers, sont des formes qui s'appuient aussi sur des solidarités traditionnelles mais qui les transcendent par la référence à l'égalité entre les acteurs.

Ça, c'est en première partie du 19^{ème} siècle, mais ça va être profondément changé dans ce que l'historien anglais Hobsbawm appelle le second 19^{ème} siècle.

1848, est une date symbole, appelée la fin du printemps des peuples. Toutes ces formes d'associationnisme, de volonté d'accroître la liberté et l'égalité, émergent dans toute l'Europe. Mais tout va être profondément remis en cause à partir de l'écrasement de ces modalités qui étaient en train de se chercher. Cette date marque le passage du siècle des révolutions à celui du capital et des empires. Une autre façon de considérer la société se fait jour, dans laquelle le développement de l'économie capitaliste marchande, par l'accumulation de richesses, permet de résoudre la question sociale et non comme on le pensait par l'irrigation de formes d'organisations solidaires. On entre dans le productivisme qui va marquer pendant plus d'un siècle très profondément la société.

Et cette bifurcation est très importante parce qu'elle va reconfigurer la solidarité dans une version beaucoup plus restrictive, promue par l'école de pensée libérale, avec Thomas Malthus (économiste), David Ricardo (économiste et philosophe), Frédéric Bastiat (économiste) par exemple. Cette solidarité n'est plus une solidarité démocratique, mais une solidarité beaucoup plus basée sur la compassion et la bienveillance du riche envers le pauvre.

A ce moment naît une torsion dans l'idée de solidarité et on sait combien dans le monde associatif ces deux formes de solidarité, démocratique et philanthropique, coexistent, mais coexistent aussi de manière conflictuelle. Adam Smith (philosophe et économiste) explique que finalement le développement économique va apporter à terme ses bienfaits. Ainsi les formes de solidarité ne sont plus permanentes, mais uniquement temporaires, car la révolution industrielle n'a pas encore apporté tous ses résultats, et le développement économique n'a pas encore produit tous les effets escomptés.

La solidarité devient donc un principe qui n'est plus un principe structurant pour l'ensemble des citoyens, mais un principe plus réducteur qui ne vaudrait que pour un groupe, c'est-à-dire que pour les gens qui sont en situation de pauvreté. C'est ce qu'on appelle au 19^{ème} siècle l'assimilation entre question sociale et paupérisme. Dès le départ cette solidarité est partagée entre une solidarité démocratique citoyenne qui est accessible à tous, qui veut réduire les inégalités subsistantes dans une société qui se prétend démocratique, et d'autre part une vision beaucoup plus restreinte, basée sur la philanthropie, la compassion, la bienveillance, sans oublier la tutelle des riches à l'égard des pauvres.

Ainsi, on ne parle pas de réduction des inégalités, mais de réduction de la pauvreté. L'associationnisme solidaire réfléchissait sur ce qui faisait inégalité là où on ne s'attaque qu'à certaines des conséquences visibles dans la pauvreté.

Depuis, dans les modalités de la solidarité cette difficulté persiste parce que la société balance d'une solidarité démocratique, qui soit un principe fort de notre société, et une version de la solidarité beaucoup plus faible, qui est juste un accompagnement destiné uniquement à essayer d'atténuer la pauvreté.

Mais évidemment une question est soulevée sous la plume des écrivains libéraux susnommés : tous les pauvres méritent-ils d'être aidés ?

Vous voyez qu'à l'évidence, on n'est pas sorti en ce début de 21^{ème} siècle des questions du 19^{ème} siècle. Puisque les questions de la conditionnalité ou de l'inconditionnalité continuent à se poser avec acuité dans les défis d'aujourd'hui. On

ne va pas dissoudre la solidarité dans la philanthropie puisqu'à la fin du 19^{ème} siècle la nécessité d'un Etat social est posée.

Par conséquent, l'école solidariste aussi appelée l'école française de sociologie, représentée par Émile Durkheim (sociologue), Célestin Bouglé (philosophe), Eugène Fournière (écrivain et homme politique), Léon Bourgeois (homme d'État), va remettre l'accent sur la garantie des droits à travers une nouvelle institution -l'Etat social- et non plus sur le fait de donner une obole aux pauvres. L'Etat social est censé permettre un remboursement de la dette sociale existant entre les groupes et les générations. La conception solidariste est extrêmement proche sur le fond de ce qui va être développé un siècle plus tard, en 1970 avec le rapport Brundtland qui va fonder le développement durable sur l'idée qu'il y a bien une solidarité intergénérationnelle, et une solidarité entre les groupes sociaux d'une même génération à la fois horizontale et verticale.

Dans l'Etat social, la solidarité émane des citoyens eux-mêmes et de leur auto-organisation. C'est dans une seconde façon d'aborder la solidarité basée sur une redistribution publique, permettant de compenser et rembourser cette dette sociale, à partir de droits sociaux. La légitimité du monde associatif qui se pose à partir de ce moment-là, va amener L'Etat social à délaisser tout ce qui est de l'ordre de l'organisation des citoyens eux-mêmes, en considérant finalement que la question sociale, ne peut être réglée que par l'Etat social uniquement. A partir de ce moment-là une histoire s'écrit, fondée sur le mépris des associations où ces utopismes, un peu rêveurs, naïfs et angéliques sont condamnés à la fois dans les écrits libéraux et dans les vulgates marxistes. Friedrich Engels(philosophe) en particulier va distinguer un socialisme utopique (première partie du 19^{ème} siècle), d'un socialisme scientifique, c'est à dire une pensée condensée autour du capitalisme marchand censé être l'économie, et de l'autre côté un état censé être celui qui structure le social.

De là, pendant une bonne partie du 20^{ème} siècle, a été oublié qu'il pouvait y avoir un fondement de la solidarité démocratique dans l'auto-organisation des citoyens. Toutefois, après la seconde guerre mondiale, (les 30 glorieuses) émerge l'idée qu'un développement économique peut permettre de réaliser des politiques sociales. Ainsi un taux de croissance moyen de 6% a amené des moyens pour investir dans le social. La société s'appuie sur cette croissance marchande pour prélever les ressources et les redistribuer pour répondre aux soucis de la justice sociale. Mais déjà se profile la fragilité du compromis social-démocrate typique de l'Europe continentale, c'est-à-dire que la justice sociale et les politiques sociales sont indexées sur la croissance marchande. Ce qui va poser problème dans la période suivante. Il semble donc que la synergie entre capitalisme marchand (économie) et Etat (social) soit établie pour la perpétuité dans les 30 glorieuses. En fait, ceci est un leurre, une succession de crises vont affaiblir ces compromis entre l'économie et le social qui préexistait pendant la période d'expansion. Et c'est à ce moment-là, comme un symptôme de ces troubles qu'arrive la notion d'innovation sociale.

Deuxièmement, nous interrogerons l'arrivée de cette notion d'innovation sociale et comment elle est reliée à un ensemble de crises qui affectent les équilibres entre économique et social, qui semblaient auparavant garantis. Deux sources totalement différentes introduisent à la même période la notion d'innovation sociale, mais à partir de deux entrées distinctes, à tel point d'ailleurs qu'il n'y a pas de contact entre les corpus de littérature qui introduisent chacun de leur côté la notion d'innovation sociale.

La première façon d'introduire la notion d'innovation sociale, antérieure à la crise économique, est liée à ce qu'on pourrait appeler une crise culturelle de la synergie entre marché et État. Dans les années 70, commence à s'effriter le consensus productiviste, l'idéologie du progrès, qui était une sorte de ciment collectif de la société depuis le 19^{ème} siècle.

Apparaît un certain nombre d'interrogations sur une société du toujours plus, qui accumule des richesses et qui les redistribue, où persistent des problèmes réels même s'ils sont invisibles. Certains mouvements vont mettre en évidence des problématiques très largement cachées : le mouvement écologique et le mouvement féministe. Le premier se demande s'il est raisonnable de fonder notre société sur une expansion sans fin alors que nous sommes sur une planète qui connaît des limites. Le capitalisme permet d'accroître le niveau des richesses matérielles, mais elles ne prennent pas en compte un certain nombre d'équilibres naturels.

Pour faire image, je prendrai la première leçon de Jean-Baptiste Say, premier économiste à enseigner au CNAM, qui dans sa leçon inaugurale, dit : *le problème de ressources naturelles n'est pas un problème économique puisque les ressources sont inépuisables*. Ce discours tenu en 1840, ne peut plus l'être en 1970. C'est l'épistémologie même, le socle sur lequel a été basée la pensée économique d'hier n'est plus valable pour aujourd'hui. Des questions inédites se développent et ne sont toujours pas résolues puisque nous sommes complètement prisonniers d'un système basé sur un retour de la croissance même s'il est intenable pour la planète. La difficulté est de passer d'un paradigme à un autre. Le capitalisme marchand, qui nécessite toujours de nouvelles frontières pour aller plus loin, est antinomique avec la survie de l'humanité à un moment donné.

Le mouvement féministe comme celui des usagers questionne ce qui peut subsister de paternalisme latent, dans les modes d'intervention de l'Etat social. Des critiques sur les différences entre les genres subsistent malgré l'égalitarisme de façade existant dans l'Etat social qui considère les citoyens plus comme des assujettis que comme des personnes susceptibles de contribuer aux services qui leur sont destinés.

Ainsi, des formes de protestation viennent d'un certain nombre d'usagers citoyens, qui réclament d'être consultés, dans la conception des services qui leur sont destinés. Alors que l'Etat social traditionnel appliquait des normes standardisatrices qui uniformisaient de fait les comportements des usagers en les classant selon des catégories où des besoins dits objectifs, étaient identifiés. Ces mouvements sociaux posent des questions qui amènent à réaliser que la conflictualité sociale, contrairement à ce qu'on pensait dans la période d'expansion, n'est pas limitée à la lutte entre capital et travail, mais doit aussi inclure d'autres thématiques. Ils vont effectivement insister sur des questions non résolues aujourd'hui encore. Dans les années 80, ils vont se fragmenter, avoir du mal à rester agrégés. Un décalage sémantique apparaît, le signifiant : "nouveaux mouvements sociaux" se transforme en "innovations sociales dans la société civile". Et ce passage montre qu'il y a à la fois persistance dans les questions posées par les nouveaux mouvements sociaux et modification dans les formes d'engagement public. Les citoyens se reconnaissent moins dans des mouvements très centralisés. Ils s'impliquent plus dans des actions locales où il y a moins de processus délégatifs, et dans lesquelles on essaye de retrouver l'associationnisme solidaire pionnier, c'est-à-dire une capacité à lancer des expérimentations concrètes. Cette manière d'agir et de penser va être symbolisée par le passage, un peu plus tard, de l'anti-mondialisme

à l'altermondialisation. Je rappelle le slogan bien connu du forum social mondial : résister et construire.

A travers des innovations sociales, il est possible de relever que le système dominant ne répond pas à un certain nombre de questions existentielles, et en même temps, de proposer d'autres façons de faire pour avancer dans les solutions nécessaires non portées par le marché ou par l'État.

A partir des années 70 et beaucoup plus dans les années 80, l'innovation sociale est envisagée de façon à corrélér très fortement à la société civile dans sa capacité à élaborer des solutions, en particulier sur le plan local, dans des approches moins uniformisatrices du marché ou de l'État.

La seconde source de l'innovation sociale, qui côtoie la première est abordée à partir d'un prisme très différent. Les possibilités de croissance automatique des 30 Glorieuses ne peuvent perdurer, il convient de favoriser de nouveaux liens entre recherche et technique pour retrouver des formes de croissance qui sinon seraient révolues, et restaurer une dynamique économique. Cette association de pensée est plus liée à la crise appelée économique, et non pas une crise culturelle pointée par les nouveaux mouvements sociaux.

Pour répondre à cette crise économique, il faut valoriser des nouveaux rapports plus étroits entre la recherche et la mise en œuvre technique, appelés "politiques d'innovation".

Au départ, ces politiques d'innovation, conçues à partir d'un souci de relance économique, vont se définir comme des politiques d'innovations technologiques. Mais, l'innovation technologique va, à travers un certain nombre d'études internationales, se reconfigurer graduellement. Un ensemble de contributions démontre qu'une greffe technologique dans une organisation du travail et de la production non préparée, va devenir non pertinente. L'innovation ne peut pas être uniquement technologique, mais doit se décliner sur le plan organisationnel. Une nouvelle technologie ne peut être introduite sans une réflexion sur l'adéquation entre cette technologie et l'organisation préexistante de l'entreprise concernée.

Aux Etats Unis et dans les pays scandinaves plus particulièrement, des contributions insistent sur la nécessité de la création d'un système d'innovation au-delà d'une entreprise, d'une organisation particulière. Ainsi des questionnements vont se faire jour sur qu'est-ce qu'un système national d'innovation, un système local d'innovation, comment les institutions peuvent-elles les favoriser ? L'acceptation de l'innovation s'élargit graduellement.

L'innovation technologique du départ est interrogée sur ce qu'elle apporte à une organisation. La vision qui en découle va aussi inclure les institutions universitaires, les collectivités locales, dans la conception de système locaux ou de systèmes nationaux d'innovation. On passe de l'innovation technologique à l'innovation organisationnelle puis à l'innovation interinstitutionnelle, c'est-à-dire comme un maillage d'institutions qui produisent un éco système propice à l'institution. Dans ce processus il y a une innovation qui n'est pas simplement technologique mais qui a une dimension sociale. Derrière l'innovation technologique, en passant par les phases de l'organisation et du lien des institutions dans un système, on découvre que toute innovation sociologique est un processus social. Il y a donc une deuxième voie pour accéder à la notion d'innovation sociale, issue plus particulièrement de la technologie alors que la première version est partie, elle, de la société civile.

Ces deux façons d'envisager l'innovation sociale, au départ sont très éloignées, vont avoir des regroupements de plus en plus importants à la fin du 20^{ème} siècle.

L'innovation sociale dans la société civile va donner lieu à une nouvelle approche, qui à la fois s'inscrit dans le prolongement de l'économie sociale mais qui aussi s'en distingue par une volonté plus réaffirmée de transformation sociale. C'est l'économie solidaire, qui se répand sur plusieurs continents. Elle va amener l'économie sociale et solidaire, complétée ou contrecarrée suivant la manière dont on l'analyse, par une nouvelle façon d'envisager l'innovation, tout à fait à la fin du 20^{ème} siècle, c'est l'entreprise sociale. C'est une façon d'envisager l'économie sociale et solidaire dans une accentuation de la dimension de l'entreprise. On part d'une idée d'innovation sociale dans la société civile, mais l'entreprise revient dans le jeu.

A l'autre extrême, dans la version de l'innovation sociale qui s'arrime au départ sur la technologie, de plus en plus de travaux vont dans le sens d'une réflexion entre science et société. Dans les questions de l'innovation apparaissent des thématiques nouvelles sur le rôle nouveau que pourrait jouer la société civile dans les politiques de recherche et d'innovation.

Un exemple : c'est la multiplication des rapports sur ce qu'on appelle désormais sciences participatives. Comment les citoyens ordinaires peuvent-ils participer à la production des connaissances scientifiques ? C'est un changement très important car auparavant on pensait que les savants étaient tout à fait différents des acteurs. Aujourd'hui de nouvelles approches de la science montrent bien qu'il n'y a pas de coupure entre les chercheurs et les acteurs, mais qu'il y a un processus continu de construction des connaissances qui associe les acteurs et les chercheurs. Finalement, la société civile peut aussi produire des contributions. Il y a de nombreuses façons aujourd'hui d'envisager cette délibération comme une contribution à l'innovation, en tablant sur l'intelligence collective pour justement avoir cette capacité d'innovation. Il y a deux manières d'envisager l'innovation sociale dans l'apparition de la notion, une manière qui relie innovation sociale et société civile, une autre qui relie innovation sociale et technologie, mais les frontières se brouillent à la fin de ce siècle entre ces deux approches tellement différentes au départ.

Dernier point, où se situe l'innovation sociale en ce début de 21^{ème} siècle ?

Je pense que ce qui est de plus en plus important au niveau institutionnel, c'est qu'à travers ce brouillage des frontières, mais à travers aussi un certain nombre de choix qui ont été faits, deux manières d'envisager l'innovation sociale se font jour. La première est une innovation sociale très liée à une conception assez faible de la solidarité qui permet de résoudre un certain nombre de problèmes mais qui n'est pas au cœur du contrat social.

Les débats à l'orée du 21^{ème} siècle montrent que ces approches de l'innovation sociale partent d'une conception faible de la solidarité comme cela était au 19^{ème} siècle. Elles sont centrées sur un problème qui était justement sélectionné par la philanthropie du 19^{ème} siècle, celui de la réduction de la pauvreté. Actions qui impliquent un changement, un tournant par rapport à notre histoire. Cette façon d'envisager l'innovation sociale fait sortir la solidarité de l'orbite démocratique pour être de plus en plus confiée à des acteurs efficaces du privé.

Ce qui s'écrit aujourd'hui, c'est l'idée qu'il serait possible de revenir à des formes de solidarités privées qui seraient plus efficaces et plus efficaces que la solidarité publique. Cette manière de penser a été introduite depuis les idées des années 80 dans les pays Anglo saxons de création de secteurs indépendants, c'est-

à-dire de réunions des entreprises et des organisations de la société civile qui seraient synonymes d'actions réactives de proximité contre les pouvoirs publics qui, eux, seraient synonyme de bureaucratie.

De nouvelles notions se sont beaucoup développées comme celle de social business proposée par Muhammad Yunus (économiste). C'est l'idée que, finalement, le monde associatif et le monde public sont le monde d'hier, et que le monde de demain c'est le monde d'entreprises privées à but social. En effet, de nombreux écrits de Yunus développent l'idée qu'il n'y a qu'une façon de faire de l'économie, celle du capitalisme, la plus efficace. Derrière ce discours, il y a aussi de manière implicite ou explicite l'idée que le monde associatif est ringard. Maintenant il faut d'autres acteurs, des Startup du social, des business qui se rassemblent avec des grandes entreprises pour former de nouvelles formes de philanthropies que l'on appelle l'aventure philanthropie, plus soucieuse de rentabiliser sur investissement.

Une innovation sociale privée qui doit se substituer pour une grande partie à des instruments publics qui sont devenus obsolètes. Cette manière d'envisager l'innovation sociale est de plus en plus présente en particulier au niveau européen puisqu'on sait que la commission européenne a prôné l'idée de "social business act". Celle-ci vient d'être reprise par le nouveau délégué de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire dans le gouvernement. Il promet un "social business act" à la française. Cette terminologie, cette façon d'aborder l'innovation sociale est de plus en plus présente, avec néanmoins des ambiguïtés et des ambivalences qui restent. Certains textes européens identifient clairement l'innovation sociale avec le social business, puis d'autres laissent beaucoup plus ouvertes des possibilités d'envisager des formes plurielles d'innovation sociale.

Un des questionnements dans les années futures, est de savoir si les politiques d'innovation sociale vont être réduites à cette première façon d'envisager l'innovation sociale, ou est-ce que ça va être ouvert à des formes beaucoup plus diversifiées d'innovations sociales ? Il y a là un débat de société parce que soit l'innovation sociale participe d'une uniformisation renouvelée, soit au contraire l'innovation sociale permet d'aller vers une société plus diversifiée, plurielle.

Aujourd'hui naissent des avancées dans le monde entier, sur d'autres façons d'envisager l'innovation sociale, non pas le social business mais une démocratie et une socio économie plurielle. La démocratie plurielle tout d'abord pense l'innovation sociale comme une manière de créer, non pas une action privée sociale, mais une nouvelle génération d'action publique, qui ne soit pas basée sur l'action descendante des pouvoirs publics mais sur la co-construction entre pouvoirs publics et associations autour d'un certain nombre de problèmes de société.

Cette idée d'articuler la démocratie représentative et la démocratie délibérative pour résoudre les problèmes de société est une façon d'envisager les choses, tout à fait en concurrence avec la manière dont l'innovation sociale est envisagée dans le social business. Finalement le débat qui se pose, est celui qui oppose Walter Lippmann (journaliste et écrivain), l'un des théoriciens du néolibéralisme, et John Dewey, le fameux sociologue pragmatiste. Puisque face à une société de plus en plus complexe, Lippmann disait : "il y a des questions qui sont trop sérieuses pour que les citoyens s'en occupent, il faut laisser ça aux techniciens et aux experts, parce que le citoyen ne peut plus rien y comprendre". Dewey lui répondait : "plus on est dans une société complexe, plus il faut confier aux gens concernés des enquêtes publiques, c'est-à-dire des formes d'innovation qui vont produire des solutions qui seront beaucoup plus fortes, plus soutenables que celles que produiront les experts". Elles seront basées sur la délibération des gens

concernés, qui même s'ils peuvent être appuyé par des soutiens, apporteront eux-mêmes des solutions qui seront en mesure d'aller plus loin que l'État ou le marché.

Cette idée de démocratie plurielle et de renforcement mutuel entre démocratie représentative et démocratie délibérative se met en œuvre en particulier au niveau municipal, que ce soit en Europe, en Amérique du Sud ou dans d'autres contextes, à travers ce qu'on appelle aussi la co-construction des politiques publiques avec le monde associatif. Ceci a été assez loin, jusqu'à la conception de la nouvelle constitution dans un certain nombre de pays américains, en particulier en Bolivie et en Équateur. Ces pays ont posé dans leur constitution de 2008 un nouvel objectif pour la collectivité : non pas la croissance maximale mais le bien vivre pour toutes et tous. Pour cela il convient d'avoir aussi une autre stratégie au niveau économique, appelée stratégie d'économie plurielle.

Ils souhaitent sortir de l'idée que l'économie moderne, c'est le marché, et l'envisagent, au-delà du discours dominant, comme une pluralité de registres et de formes d'économie qui soient mis en exergue, car nous ne vivons pas uniquement dans des économies de marché, mais dans des économies à moitié de marché et à moitié de redistribution publique.

C'est une société profondément mixte, mais dans les économies les plus contemporaines, il y a aussi toute une part de réciprocité qu'il faut sortir de l'invisibilité. Un certain nombre de travaux ont permis déjà d'avancer, en particulier ceux des féministes sur la production et la reproduction comme nouvelle conception de l'économie. Ils montrent bien, que finalement notre conception de ce qui est productif repose sur le fait de cacher tout un ensemble de tâches qui sont nécessaires dans la société mais qui ne sont pas valorisées

Une façon d'envisager l'économie autrement se fait à travers la pluralité des principes économiques, marchés mais aussi redistribution et réciprocité. On sort de la coupure mortelle entre le domaine de l'économique et celui du social. Cette frontière ne tient plus, car au-delà de la différence entre économique et social, il y en a une autre plus parlante aujourd'hui, c'est celle d'une partie de l'économie internationalisée qui a complètement rompu tout lien avec les territoires, tout en ayant des formes à la fois sociales et économiques œuvrant justement à ce bien-vivre sur les territoires pour les habitants concernés.

Cette partition entre une économie, qui a fait sécession par rapport à la société, et des formes économiques et sociales territorialisées qui est intéressante pour penser les stratégies de demain.

Dans cette approche de l'innovation sociale, celle qui correspond à une démocratie et à une socio-économie plurielle, il y a d'une part un vecteur de démocratisation d'une nouvelle génération d'action publique faisant plus appel aux citoyens et d'autre part, une nouvelle façon d'envisager l'économique et le social qui remet en cause un certain nombre des coupures. Celles-ci n'ont été entérinées que dans le second 19^{ème} siècle. Pour aborder le 21^{ème} siècle non plus sur le dualisme du 20^{ème} siècle, entre marché et État, mais sur une nouvelle pensée plus complexe qui envisage à la fois le marché, l'État mais aussi la société civile y compris dans sa contribution socioéconomique et dans ce qu'elle peut apporter de ce point de vue-là.

Pour conclure, il est nécessaire de voir derrière ce consensus sur l'innovation sociale, quelles sont les différentes possibilités d'envisager aujourd'hui l'innovation sociale. C'est en explicitant ces différentes approches et en essayant de faire admettre dans les politiques publiques, une innovation sociale qui corresponde à la démocratie et à la socio économie plurielle. Nous pouvons avoir des opportunités par ce biais.

Luc PABOEUF

Innovation sociale, participation citoyenne : des pratiques professionnelles en évolution ?

En préambule, il semble indispensable d'avoir à l'esprit, l'adoption de la perspective de l'innovation sociale dans le travail. Ce n'est pas qu'une question de savoir-faire professionnel, qu'une technicité du métier, même si le travailleur social intègre des dimensions singulières, que sont la relation, le développement du pouvoir d'agir etc.

La question de l'innovation sociale ne déborde pas strictement du registre professionnel, elle est avant tout celle d'un objet politique.

Le registre de l'activité professionnelle est différent de celui de l'activité politique et il est absolument indispensable de pouvoir les distinguer. L'innovation sociale a émergé comme notion en réaction à cette confiscation abordée par Jean-Louis Laville, la confiscation technocratique du politique. L'assemblée d'aujourd'hui est composée de professionnels, de personnes bénévoles, de citoyens, d'usagers, et entre nous tous nous constituons la communauté qui est concernée par l'innovation sociale.

Mon propos sera de préciser si les principes contenus dans l'innovation sociale doivent se traduire dans nos métiers du travail social. Pour étayer mon propos, je veux vous préciser que je ne suis pas un universitaire, ni un académique, je suis chef du projet Crisalidh que j'ai conçu et je travaille avec l'Université et des chercheurs. Mais sans avoir exercé en tant que travailleur social, mon activité professionnelle a longtemps été dans le champ du travail social auprès d'un département, au sein d'une cellule d'appui dans un dispositif d'insertion du RMI.

Cette activité professionnelle faisait suite aussi à mes études universitaires en psychologie. J'ai exercé dans le conseil professionnel, et celui dont j'ai le plus appris, c'est Alexandre Lhotellier (pédagogue), un introducteur de Carl Rogers (psychologue) en France. Il avait cette double qualité, d'être un universitaire dont les cours étaient toujours extrêmement réjouissants et en même temps un praticien du conseil. Il définissait le conseil en terme de tenir conseil et non pas de donner des conseils. Le conseil c'est délibérer pour agir. Et cela a été important dans ma formation première.

Lorsque je suis entré à l'Agence Nationale Pour l'Emploi, il y avait tout un courant de professionnels qui avaient une pratique réflexive, en matière d'orientation des adultes. J'avais, dans ces expériences-là, trouvé des éléments de cohérence entre ma formation et une pratique professionnelle. Les dimensions professionnelles, institutionnelles, syndicales sont liées. C'est un moyen d'être engagé dans la cité, donc un exercice qui, sans être politicien, revêt une dimension politique.

Un engagement syndical m'a amené à être membre d'une assemblée, le Conseil Économique Social et Environnemental Régional, et m'a apporté une autre expérience de la délibération. J'avais jusqu'à présent une pratique de délibération avec la personne. Ce nouveau contexte, beaucoup plus notabilisé, beaucoup plus institutionnalisé, repose sur la construction délibérative, dialogique, d'un sens commun j'aurais envie de dire.

Puis j'ai dirigé une instance proche de l'Institut National du Développement Local, et le projet Crisalidh. Dans la dimension éducative de l'approche, le terme éducatif ne traduit pas forcément une relation de réciprocité, sauf si on est peut-être dans la perspective de Jacques Rancière (philosophe) et du maître ignorant. On peut aussi imaginer justement une relation qui ne soit pas d'égal à égal et envisager la relation de conseil dans une forme de réciprocité. La dimension éducative, qu'on pourrait dire aussi apprenante et la dimension de relation d'aide sont donc deux dimensions qui me semblent très constitutives de l'identité des travailleurs sociaux. Et si je vous dis ça c'est que je me sens assez bien dans les préoccupations qui sont les vôtres.

Je me suis intéressé à l'innovation sociale quand finalement un certain nombre de considérations m'étaient apparues comme éléments évidents. Le caractère singulier et le potentiel créatif de chaque existence humaine sont une ressource, et il est indispensable de les mobiliser pour permettre à la personne de prendre place dans la société, véritable construction sociale. Ainsi les individus ne sont pas assignés à une position qu'il appartiendrait à d'autres de décider. Cette construction sociale ne ressort pas d'une technique mais elle est avant tout et par essence politique. Ma conviction aussi est que cette conception du politique renvoie à la nécessité de fonder l'agir collectif sur la délibération.

Comme l'évoquait Jean-Louis Laville, ces considérations m'ont amené à trouver un renouvellement dans l'innovation sociale, une réactualisation de l'idée de solidarité. Il me semble qu'il y a aussi une actualisation de certaines conceptions de la métamorphose du social, que la perspective de l'innovation sociale procède justement de mettre l'humain au centre. Ça peut-être aussi une acception beaucoup plus instrumentale, utilitariste, dans le sens justement de remettre l'homme au cœur même du marché. Cependant je pense que l'émergence initiale de la notion d'innovation sociale que je resituerai plutôt dans le rappel un peu dynamique de la philosophie de l'histoire, a vraiment à voir avec l'idée de remettre la personne au cœur de la question sociale et donc de la question politique.

Je commencerai par rappeler que la résistance à la reconnaissance effective de l'innovation sociale, le retour régulier de l'expertocratie, renvoie à l'idée finalement qu'il n'y a pas d'autre alternative (c'était l'expression de Margaret Thatcher : there is no alternative), pas d'autre choix en tant qu'humain que la place de l'homme dans la société soit définie par l'économie. Être contre les marchés financiers, c'est aussi idiot qu'être contre la pluie. C'est vraiment la manifestation que des constructions humaines comme l'économie seraient des objets naturels. Il y a quelques années un précédent homme politique avait dit que son ennemi c'était la finance. Il y a quand même des conceptions qui ont la vie dure, et des postures d'autorité sur une base d'expertise, de rationalité, confisquent le débat.

Cette représentation-là est aussi entrée en crise, et, de fait, je ne dirai pas que ça permet aux métiers du travail social d'innover parce qu'ils ont souvent beaucoup innové. Mais ça permet peut-être de donner plus de résonance à des innovations qui se sont longtemps heurtées à des cadres institutionnels ne favorisant pas leur capitalisation.

Pour reprendre cette conception de l'évolution des sociétés par la phrase d'un homme très conservateur, François-René de Chateaubriand disait : *les sociétés anciennes périssent, de leurs ruines sortent des sociétés nouvelles, lois, mœurs, usages, coutumes, opinions, principes mêmes, tout est changé*. Même quelqu'un de royaliste, conservateur, critique vis-à-vis des Lumières, était obligé d'admettre que les formes sociales, ainsi que la société changent, évoluent. Et de fait on doit aux Lumières l'idée que ce changement-là est orienté vers le progrès avec notamment les propos, les écrits de Nicolas de Condorcet (philosophe et mathématicien).

C'est important parce que ça permet de faire sortir l'humain d'une fatalité, de la domination de son cheminement, de sa trajectoire humaine, d'une histoire qui se répéterait, guidée par la main invisible d'un dieu, main invisible qui a été à maints égards remplacée par celle du marché. Mais cette idée-là, positive dans une époque où sévissait une explication divine de l'ordre du monde, de l'ordre des choses, s'est trouvée d'une certaine manière un peu surexploitée, surévaluée en rendant l'idée du progrès, comme un processus mécanique, fondé sur le progrès social, le progrès de la connaissance qui généraient du progrès technique.

Saint-Simon (philosophe) disait : *il faut remplacer le gouvernement des hommes par l'administration des choses*. Son secrétaire Auguste Comte avait prévu un plan scientifique pour la réorganisation de la société. Ainsi, sur la base de l'avancée de la connaissance, de ce qu'on appelle une philosophie positive, (le terme positif vient du latin posé), l'idée d'une démarche, de la production d'un savoir, d'une connaissance repose sur des faits établis.

Mais en même temps les faits sont établis aussi à travers un regard humain qui est lui-même une création, une construction. On n'accède pas à un fait sans nous-même produire une représentation de ce fait. La dimension toujours singulière, toujours opposable de la connaissance et de ses traductions à travers l'invention de dispositifs techniques, à travers l'invention de nouvelles formes d'organisation sociale, reste, elle, sans cesse discutable.

Malheureusement, ce caractère discutable a été assez vite occulté, confisqué, par l'organisation de la société telle qu'elle était établie, à travers le développement d'une bureaucratie qui d'ailleurs constituait un progrès. Max Weber (économiste et sociologue) a montré comment le développement capitaliste de la société industrielle s'est accompagné aussi du développement d'une bureaucratie.

Il est vrai qu'il constitue un progrès en ce sens que le fondement de la bureaucratie était constitué de bases légales, identiques pour tous. Mais l'organisation sociale, les questions économiques, puis, l'éducation, l'action publique ont été confisquées par des compétences rationnelles de spécialistes qui ne voyaient pas d'intérêt à associer le citoyen dans la construction de la réponse aux besoins des populations.

Pierre-Joseph Proudhon (polémiste politique) en 1840, parlait de socialisme scientifique, terme vraiment exploité, presque incarné par la démarche de Friedrich Engels (philosophe) et de Karl Marx (théoricien de la révolution)

Ce socialisme scientifique portait, de la même façon que la naissance d'une bureaucratie dans un Etat moderne et confiscatore, l'idée d'une transformation plus sociale de la société, une transformation scientifique. Mais cette approche est elle-même confiscatore car ce qui paraît important c'est l'expertise d'une avant-garde et ce n'est pas une construction délibérative.

La perspective du changement ne relève pas tant d'une mise en débat que d'une analyse qui se veut rationnelle. Marx définit le socialisme comment étant la libre association des producteurs, le caractère libre de l'association. Mais, lorsqu'un

grand nombre d'acteurs sociaux, révolutionnaires, au nom de la libération humaine, s'emparent de ces notions-là au siècle suivant, le caractère confiscatoire est manifeste.

La question de la transformation sociale s'est longtemps trouvée coincée entre cette démarche d'une bureaucratie rationnelle, inhérente à une idéologie du progrès et une pensée critique, elle-même dans une logique fondée sur une expertise.

Ce qui est illusoire et qui devient dangereux c'est de penser que ce progrès est automatique, mécanique, qu'il est une affaire de développement de la connaissance. D'ailleurs ce sont des éléments constitutifs d'une crise qui a émergé, expliquant cette nouvelle attention à l'idée d'innovation sociale.

C'est une société qui se pensait avancer inexorablement vers le progrès. Or les deux premières guerres mondiales sont nées dans des pays, creusets de la pensée intellectuelle (école de Marbourg, de Frankfort, Cercle de Vienne), mais aussi berceau d'où émerge l'abomination. C'est une tragédie. Ont suivi les guerres coloniales, puis dans les années 60 l'essoufflement et l'entrée en crise du modèle fordiste. En 1968, un mouvement social exprime la volonté de dépasser cette logique où les individus sont uniquement assignés à des rôles sociaux. Ils veulent être acteurs à l'échelle du territoire. C'est à moment-là que surgit l'idée de développement local parce que la vision rationnelle expertocratique d'une technocratie qui d'en haut, à travers le plan, définit l'aménagement du territoire, ça ne marche pas.

Dans les années 60, s'installe une crise qui se manifeste dans toutes les strates de la société. En 1968, le club de Rome, (groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels de 52 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement) interroge la possibilité pour la société d'une croissance permanente et indéfinie et alerte 4 ans plus tard sur le risque d'effondrement de la société avec le rapport Meadows (première étude importante soulignant les dangers pour la planète Terre et l'Humanité, de la croissance économique et démographique que connaît le monde).

La dimension de l'environnement va également être mise à l'agenda politique avec la conférence de Stockholm en 1972. A cette époque, il y a une crise de la représentation, de l'évolution inexorable de la société, de la question humaine orientée obligatoirement vers le progrès. Or sur le plan culturel, Jean-François Lyotard (philosophe) avance que la science peut décrire le monde tel qu'il est, tel qu'il pourrait être, mais pas tel qu'il doit être.

La question de comment doit être la société, de comment doit être le monde n'est pas une question qui peut être résolue par la science, ce n'est pas une affaire de technique et de métier, c'est une question d'ordre politique.

A cette période, Claude Lefort (philosophe) avance que la démocratie est aussi un débat sans fin sur ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas. Cornelius Castoriadis (philosophe), lui, dit que la société naît d'un imaginaire social, d'une dimension créative. Leurs réflexions alimentent la constitution délibérative du politique. C'est aussi un pari collectif, non fondé sur des certitudes, sur une rationalité, thématique développée dans un numéro de 1976 de la revue *Autrement*, consacrée à l'innovation sociale sous le titre « Pour une révolution du quotidien ». D'éminents chercheurs, comme Paul-Henry Chombart de Lauwe (sociologue), Félix Guattari (psychanalyste), Edgar Morin (sociologue), Serge Moscovici (psychologue), Jacques Attali (écrivain), ont dans une dimension psychologique, écrit qu'il ne faut pas fétichiser les appellations.

Pour Paul-Henry Chombart de Lauwe, l'innovation sociale n'est pas une expression qu'il utilise, mais s'il essaie de la rapprocher d'autres termes, l'accent pourrait être mis sur les possibilités qu'ont les individus et les groupes de créer quelque chose de nouveau. L'innovation sociale alors serait la création de nouvelles structures sociales, de nouveaux modes de rapports sociaux, de nouveaux modes de décisions.

Pour Edgard Morin, l'important c'est qu'il y ait une démarche de théorisation, et il rapproche, depuis 40 ans déjà, l'idée d'innovation sociale de celle d'autogestion.

Serge Moscovici pense qu'il y a deux types d'innovation sociale selon qu'elle répond à des besoins ou qu'elle crée des institutions. La première relève d'une expérimentation, la seconde de l'invention.

Je pense que l'idée fondamentale est que la construction de la société c'est aussi une affaire de création et d'invention de nous tous. Et si on adopte le point de vue de la démocratie, c'est que dans cette construction-là, le point de vue de chacun compte.

Pour reprendre l'image de John Dewey à propos de la chaussure qui fait mal au pied, il disait "le cordonnier est sûrement le mieux placé pour la réparer, mais celui qui sait dire où elle fait mal c'est celui qui porte la chaussure". Et c'est aussi comme ça notamment en sociologie, et dans un certain nombre de pratiques. Pierre Lascoumes (sociologue), Yannick Barthe (sociologue) et Michel Callon (sociologue et ingénieur), dans « Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique » montrent que le développement des sciences ne permet pas de réduire l'incertitude parce que la science produit aussi des nouveaux objets qui sont complexes, et qui eux-mêmes génèrent de nouvelles questions, et de nouveaux défis.

Je crois que la dimension de la science éclaire des choses mais à un moment donné, la question de comment nous devons agir pour aller dans un monde qui soit plus solidaire, qui soit plus juste, dans un monde dans lequel chacun s'épanouit, est une question qui doit être délibérée. Parce que dans la délibération peut s'exprimer aussi le point de vue. Il n'y a pas une vérité préexistante de l'humain, de ce qu'il doit être, il y a des intentions, des volontés, et certaines plus singulières.

Pour répondre à la question des pratiques innovantes dans le travail social, je dirais qu'il y a sans doute un aspect du travail social qui a été contaminé par cette démarche de dérive technocratique, expertocratique, très paternaliste, qui disait comment se comporter, gérer son budget... mais il y a aussi des démarches qui ont été éducatives, dialogiques.

Pour Alexandre Lhotellier, la relation de conseil c'est de délibérer pour agir, cela sous-entend que le conseiller n'est pas en posture d'expertise. Moi je serais tenté de dire que le meilleur expert d'une situation est la personne qui la vit.

Sylvie Boursier, dans son ouvrage intitulé « L'orientation éducative des adultes », dit que choisir l'orientation éducative, c'est choisir un mode de travail différent, une prise en compte globale du sujet, c'est également abandonner le fantasme d'une expertise possible sur le devenir d'autrui, c'est enfin refuser l'idée de lois économiques et techniques incontournables auxquelles les hommes devraient se soumettre mais bien plutôt stimuler leur potentiel créatif afin qu'ils inventent des rôles nouveaux, qu'ils développent des solutions alternatives et fassent évoluer les structures existantes. C'est tout-à-fait dans l'esprit de la perspective de l'innovation sociale, et en même temps elle poursuivait que le choix d'un mode de travail éducatif avec les adultes doit être placé dans un contexte plus global d'un projet collectif pour une société plus juste et moins duale.

En l'absence d'un projet social, les pratiques d'orientation même éducatives, peuvent n'apparaître que comme une façon de faire avaler la pilule de la crise, une manière de transférer sur les individus les responsabilités et les dysfonctionnements sociaux. Choisir la voie éducative en orientation c'est donc croire en la possibilité de changements individuels et collectifs.

Je pense que la perspective de l'innovation sociale ne se réduit pas à un contenu professionnel. Celui-ci peut viser justement à être en cohérence avec la perspective d'augmenter la capacité d'agir, la créativité des personnes, leur inventivité. C'est ce que prône aujourd'hui l'approche du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

Il ne faut pas fétichiser cette pratique car si elle est en même temps enfermée dans un environnement institutionnel dans lequel la question de la citoyenneté, le fait que chacun est compétent pour définir la société dans laquelle il veut vivre, si cette question-là n'est pas posée, il y a un risque d'échec.

J'ai souvent vécu dans mon activité, la nécessité du débordement au-delà de la sphère professionnelle tout en maintenant une activité professionnelle centrée sur les aspirations la personne accueillie, comme étant une démarche qui était quelquefois un acte de résistance aux institutions, comme un combat. Ce n'est pas quelque chose qui se gère uniquement de façon technique, professionnelle, en termes de contenu de métier. Cela a à voir aussi avec le positionnement, quelquefois collectif, des praticiens, du rapport aux institutions, des actes de résistance, mais il me semble que ce débordement-là est assez essentiel.

Juste pour finir, développer le pouvoir d'agir de la personne n'est pas la même chose si vous êtes dans un environnement où le *bénéfice* du revenu minimum d'insertion (RMI), est considéré comme le ferment d'une contre-culture qui, l'avait dit un ministre, incitait les gens à l'oisiveté, ou si ce revenu est conçu comme dans l'esprit initial de Nicolas Belorgey (chargé de recherche au CNRS), comme un revenu inconditionnel.

Le contrat d'insertion, par exemple, n'était que la contrepartie de la perception du RMI. Lorsqu'il devient un élément de contrepartie, là on change de signification, et on voit très bien que sous couvert d'efficacité, on mélange la dimension pédagogique du contrat qui peut exister ou la dimension partenariale du contrat, en un rapport de contrôle social.

Comme à un moment donné l'allocation chômage a été transformée d'une assurance acquise de principe à une logique contractuelle. Il faut toujours être très attentif dans ces effets de mode pour s'intéresser au fond de l'idée et ne pas se laisser illusionner quelque fois par des récupérations de certaines appellations qui ne visent qu'une chose, occulter des enjeux de contrôle social et de domination.

Karim DIBANE

Les territoires comme espace d'innovation sociale

Je ne suis pas chercheur, ni politicien, ni rien du tout, je suis juste Dibane Karim, co-fondateur du Centre Des Arts Urbains à Toulouse. Ce centre, c'est quatre personnes : deux co-fondateurs, un président et une secrétaire-trésorière. Il est composé d'artistes mixtes dans toutes les disciplines des arts urbains : le slam, l'écriture, la danse, la musique assistée par ordinateur (MAO), et le théâtre sous la forme du Stand up, qui est répandu dans les quartiers.

Nos objectifs sont la promotion et la valorisation artistique et culturelle de la ville de Toulouse, surtout de ses quartiers. C'est aussi l'organisation d'événements, de manifestations culturelles, réunissant les gens de quartiers mais aussi de la ville et de l'agglomération. C'est l'accompagnement de jeunes artistes en émergence pour leur apporter vraiment tous les supports dont ils auraient besoin pour le développement de leur carrière.

C'est aussi une insertion sociale et professionnelle avec l'outil des cultures urbaines. C'est-à-dire, par exemple, utiliser l'atelier d'écriture pour faire du français, plutôt avec les jeunes, les petits.

C'est plus dans une dimension d'émancipation de la personne, rien à voir avec de la consommation pure et dure comme on peut le voir dans plusieurs associations.

Je viens du quartier de la Faourette qui fait partie du Grand Mirail. Rachida, co-fondatrice, une danseuse hip hop de Toulouse, a grandi à la Reynerie, un autre quartier du Grand Mirail. Elle est issue d'une famille de quatre filles et grandir à la Reynerie sans frère, je peux vous dire que c'est déjà une épreuve. Et en plus, elle fait de la danse. Elle est donc vue comme une fille trop libre, trop ouverte, mais c'est une fille qui a su porter ses valeurs tout en gardant ses racines. Elle s'est émancipée avec la danse, mais elle n'a jamais manqué de respect à sa famille ou à qui que ce soit. Et ça c'est déjà quelque chose.

Dans ce quartier, il y avait énormément d'associations d'insertion, de loisirs, culturelles mais pas pour les cultures urbaines.

Donc, à partir de là, le centre a mis en place de nombreux ateliers qui ont permis l'émergence de plusieurs artistes, mais aussi à d'autres jeunes de rebondir grâce à l'accompagnement qu'ils y ont trouvé.

Un premier groupe nommé *la relève*. Il y avait déjà un message dans ce nom. Avec eux, les ateliers ont débuté avec l'appropriation du français. Ils ne comprenaient pas pourquoi faire du français dans un atelier de rap. Je leur ai fait comprendre que l'écriture fait partie de leur musique. Si dans le son il y a un mauvais accord, la musique ne sera pas audible. C'est pareil pour le texte. Si la grammaire ou la conjugaison sont bancales, toute la musique sera bancale. Donc le message ne passera pas, ce sera juste une musique comme ça, de consommation, mais qui ne veut strictement rien dire et qui ne sert à rien. Le message a été compris, ils ont travaillé et ont sorti un album dont le titre est « Le troisième souffle », premier album réalisé au Centre Des Arts Urbains. Malgré les propositions des producteurs, il n'y a pas eu de signature de contrat.

En fait, ce que je voulais leur apporter, ce n'était pas pour devenir des stars. Parce que devenir des stars, c'est gagner de l'argent, avoir de la notoriété, faire du buzz... mais tu n'as rien dans la tête. De ce fait, ces trois jeunes, aujourd'hui, deux sont salariés et un a créé son entreprise. Donc pour nous ça c'est une réussite. Et c'est de là que je disais que le centre n'est pas une association de consommation. Ce n'est pas nous qui avons construit leur avenir professionnel. C'est juste qu'ils ont pu trouver une voix et qu'ils ont pu être considérés en travaillant sur du texte et de la lecture, ce qu'ils ne faisaient pas avant. Et tout de suite ça leur a ouvert des portes.

Le groupe s'est produit en concert sur le quartier. Ce moment d'Entertainment a permis de créer du lien et des envies. Ainsi, quatre filles ont pu, avec l'aide de Rachida, créer un groupe de danse : *Les Mixtails*. C'est pareil pour elles, par la danse, elles ont pu accéder à des formations, avoir du réseau, voyager. Accompagnées de professionnels, elles ont pu faire une tournée, travailler sur leur visuel et constituer un book comme de vraies artistes.

L'innovation, c'est qu'on a réussi à construire une structure dans un quartier, indépendante de toutes les autres associations existantes même dans la ville de Toulouse, malgré toutes les difficultés administratives, techniques...

Les ateliers se sont remplis mais les parents avaient beaucoup de craintes concernant des dérives possibles (alcool, drogue, comportements déviants). Nous leur avons donc proposé d'assister à des ateliers, à des séances de studio. Ils ont constaté que nous proposons un travail très rigoureux de technique, d'apprentissage de savoir vivre et de vivre ensemble.

Le centre a organisé pour les jeunes des sorties culturelles, spectacles de danse, de musique, de comédies musicales. Ensuite, ensemble, nous échangeons, débriefons. Mais dans cette démarche d'apprentissage pour le jeune, nous en voulions toujours un peu plus. Nous avons créé des rencontres d'artistes où les jeunes ont pu parler, passer du temps.

De là est né le projet *Tour promo*. Le concept est d'accueillir un artiste, une célébrité dans le quartier, faire une rencontre avec le tissu associatif et les habitants, mettre en place une séance de dédicace en centre-ville dans un lieu très fréquenté, pour créer ce pont entre les quartiers et le centre-ville et le soir finir sur un concert gratuit. Ce concept là nous a permis de rencontrer énormément de stars : Soprano, Rim-K du 113, Kery James, des danseurs comme Storme, autant d'artistes qui ont soutenu notre travail et notre démarche et qui ont su jouer le jeu de venir rencontrer les jeunes, de parler avec eux, leur montrer vraiment l'envers du décor, ne pas croire

qu'être une star c'est la belle vie. Il faut comprendre aussi que c'est vraiment très dur et que seul le travail paye pour arriver aux objectifs.

Kenza Farah, chanteuse de Hip Hop, RnB a été accueillie en 2013. Les jeunes du centre ainsi que ceux d'autres associations invitées, l'ont rencontrée et ont pu échanger avec elle.

Cette même année, une rencontre avec l'association de jeunes *média pitchoun*, spécialisée dans l'interview de sportifs a été organisée. Ensuite on est allé faire une séance de dédicaces dans une galerie marchande, environ mille personnes étaient présentes. Pour nous, qui n'avions pas cette formation, c'était quelque chose de nouveau qui a généré un très grand stress mais aussi de grandes craintes de la part de nos interlocuteurs. Il a donc fallu vraiment les convaincre pour qu'ils nous fassent confiance. Et quand ils nous ont fait confiance, nous avons pu proposer un superbe projet dans lequel les jeunes ont assuré la sécurité, la circulation du public qui prenait des photos, discutait un peu avec l'artiste. Et là, franchement c'était quelque chose de magique. Nous avons reçu les félicitations de la responsable de la galerie. Recevoir ces compliments, c'est quelque chose d'énorme pour nous.

Pouvoir mettre en place ces projets et les réussir, surtout avec des jeunes, c'est un travail digne d'une vraie entreprise. Quand on leur fait confiance et qu'on travaille tous ensemble, ils s'investissent totalement et peuvent aller très loin.

Un direct sur la radio NRJ a suivi la séance de dédicaces. Pour pouvoir rencontrer ces radios à forte audience, il faut avoir un gros réseau que nous n'avions pas. Alors nous sommes allés les chercher directement. Comme nous avons des projets novateurs et que les artistes nous soutenaient, les professionnels de la radio nous ont fait confiance. Nous avons renouvelé ces actions avec beaucoup d'artistes, et maintenant la radio NRJ est notre partenaire.

Nous avons à la fois accompagné de nombreux jeunes vers des carrières artistiques et accueilli plusieurs artistes reconnus comme par exemple Sefyu, Leck, Kenza Farah...

Toutes les disciplines artistiques ont connu les mêmes accompagnements et évolutions. Émilie, danseuse formée par Rachida, a constitué son propre groupe de 12 jeunes issus d'autres quartiers malgré leurs appréhensions d'aller hors de chez eux. Après de nombreux mois de travail assidu, ils ont trouvé leur lieu pour mettre en place leur spectacle.

Cet accompagnement a permis à Émilie, à qui on a transmis énormément de choses, de nous le rendre d'elle-même. Aujourd'hui, elle anime les ateliers de danse. Et est devenue l'assistante chorégraphique de Scorpion, un danseur professionnel qui a dansé avec Killy Minogue et a participé à quasiment toutes les grosses comédies musicales sur Paris.

De plus, pour les cérémonies des matchs d'ouverture de l'Euro 2016, Émilie a géré un groupe de 100 jeunes. C'était une grande réussite pour elle et aussi pour nous.

Smaïn, initié aux ateliers d'écriture dans le centre, a pu créer son propre album et mène maintenant ces ateliers.

Ensuite, on a mis en place les rendez-vous culturels afin que chacun puisse sortir au théâtre. Cela a donné envie aux jeunes de créer.

Suite aux attentats de Paris, Samir Roseman, humoriste, avait réagi en envoyant un message direct aux Djihadistes. Cela m'a frappé et j'ai eu envie de travailler avec cette personne. Il a répondu à notre invitation, pas seulement pour son

spectacle mais aussi pour mettre en place tout un projet afin de libérer la parole autour des tabous de la religion.

Malgré les craintes, une rencontre avec plus de 150 lycéens a été organisée. Il a fallu convaincre que des débats pouvaient être menés sans dérapage. Tout s'est très bien passé. Le soir, nous avons organisé au Lido à Toulouse un spectacle avec 300 spectateurs.

Depuis, le Centre Des Arts Urbains organise ses propres concerts, tout en gardant les objectifs du projet associatif et restant dans notre éthique. Nous sommes restés avec des artistes totalement indépendants, aucun n'a signé en major. Nous avons réussi en fait, à créer le pont entre les jeunes des quartiers et les jeunes des centres ville, à mettre en place des concerts avec un public vraiment de tous bords et qui s'amuse ensemble.

Nous avons également mis en place une action culturelle *La dictée des cités*. Elle découle de tous les ateliers d'écriture. Elle met en évidence et valorise tout le travail pédagogique fait dans ces ateliers. Une dictée où on prend le sens des mots tels qu'ils sont. La cité au sens grec, c'est la ville, pas le quartier. Mais à la ville de Toulouse, on nous renvoyait à notre quartier. Mais nous on voulait la faire dans la ville, sur la place du Capitole, on n'a jamais réussi. Nous l'avons tout de même fait dans un contexte très particulier. C'était le 14 novembre 2015, le lendemain des attentats du Bataclan. On ne savait pas où on allait. On pensait que tout le monde allait rester chez soi car tous étaient traumatisés.

Finalement, 200 personnes sont venues faire la dictée dans notre quartier. Mais ce n'était pas le public habituel. Ce concept a réuni des gens de tous bords, de toutes classes et de toute la ville.

En conclusion, le fait d'être tous cloisonnés dans nos coins, de ne jamais parler à l'autre, ne jamais aller le voir, c'est ça qui fait naître et croître les clichés.

Toutes les actions menées par le Centre Des Arts Urbains permettent la rencontre, l'épanouissement et la possibilité de se projeter dans un avenir choisi. Cette réussite est une fierté pour tous aussi. Ce que nous vivons dans notre ville, nos quartiers, des associations comme le Centre des Arts Urbains le vivent aussi dans toutes les cités de France. Nous essayons de nous mettre en réseau parce que nous sommes confrontés aux mêmes problèmes, aux mêmes difficultés.

Anne-Marie BAUDON et Jo BROCHET

Administrateurs du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est représenté et géré par un Conseil d'administration, composé de 16 membres, 8 élus du Conseil municipal et 8 administrateurs nommés par le maire qui représentent la société civile : associations, centres sociaux, le handicap...

Merci à tous les intervenants, Jean-Louis Laville, Luc Paboeuf, Karim Dibane, Laurent Courtois, ainsi que tous les participants des vidéos.

Les interventions nous ont permis de nous resituer dans l'action sociale, mais surtout dans l'innovation sociale.

Au cours des interventions, il a été notamment dit : mettre en cohérence les discours et les pratiques. Aujourd'hui on a eu de très beaux discours, très intéressants, et puis on finit sur une note qui je crois nous a, et la réaction de la salle le prouve, tous emballés : l'expérience de Toulouse c'est tout juste si on n'aurait pas envie de repartir avec Karim Dibane, pour travailler avec lui, pour danser, pour y croire, pour se dire tout ça c'est formidable. Mais on est à La Rochelle, et donc on va peut-être arrêter de rêver, mais surtout pas ! Continuons de rêver, voyons ce qui se fait actuellement en local. Je citerai simplement deux exemples qui démarrent mais que je crois important que vous connaissiez.

Il s'agit tout d'abord de la mise en place d'un comité des usagers au sein du CCAS dont la plupart des membres sont présents aujourd'hui. Ce comité est composé de trente personnes, tirées au sort, issues de tous les quartiers de la ville. Ce qui était important, c'est faire avec les usagers et ne pas faire pour eux.

Un état des lieux, sur leur perception du fonctionnement du CCAS. Par exemple : les critères d'attribution des aides, les entrées en établissement pour personnes âgées. A partir de là, ils ont pu exprimer leurs attentes et leurs demandes de participation à certaines commissions auprès du Conseil d'administration et de la direction.

Lors de ces instances, les membres du Comité des usagers ont pu exprimer leurs questionnements qui parfois ont influencé les orientations des élus.

Ce Comité a été créé pour être force de propositions et déjà un certain nombre d'évolutions ont été mises en place avec l'aval du Conseil d'administration et en concertation avec les services même si elles bousculaient parfois les pratiques professionnelles des agents.

Le CCAS a également innové en initiant *la soupe solidaire rochelaise*. Cette action est née du constat, fait par un certain nombre d'associations, qu'il y avait beaucoup de personnes à la rue qui ne mangeaient pas à leur faim. Le Samu Social était complètement débordé par le nombre de demandes de nourriture.

A partir de là, après un certain nombre de réflexions et sous la houlette d'une directrice de service, d'administrateurs, s'est mis en place ce qu'on a appelé *la soupe solidaire rochelaise*.

Cette action est significative par deux traits marquants. Un collectif d'associations œuvrant dans l'alimentaire s'est créé pour porter ce projet. Grâce à cette action commune, chaque partenaire a pris conscience de la complémentarité de chacun, ça me semble essentiel.

Je crois que nous sommes dans la co-construction des politiques publiques avec le monde associatif. Faire travailler ensemble associations et service public, puisque la coordination de cette action est faite par le CCAS, la mise en place sur le terrain est faite par les associations.

On a d'abord travaillé sur le concept avant de se poser la question des demandes de subventions.

Un food-truck délivre pour l'instant des repas sur la place De La Motte-Rouge, trois fois par semaine car pour confectionner la soupe, ensuite la distribuer cela suppose un grand nombre de bénévoles. L'association recherche actuellement d'autres bénévoles pour assurer une présence quotidienne.

Il est intéressant de reprendre quelques-unes des réflexions au sujet de l'innovation sociale. Au travers de ce que l'on a entendu, c'est faire autrement, résister et construire. Résister est une chose mais faire des propositions c'est aussi important : concrétiser les actions projetées, développer des expériences et solliciter des contributions, sortir des représentations. Innover c'est évoluer.

Il faut être extrêmement attentifs à toujours remettre la personne humaine au cœur de l'innovation, lui donner la confiance en soi, l'accompagner, la considérer, la motiver et la responsabiliser.

Merci aux organisateurs de cette journée, à tous les agents du CCAS, merci à vous tous. Faites vivre vos associations, cette journée doit nous mettre du baume au cœur, donnons du sens à ce que nous faisons.

Échanges avec le public

Membres du public :

- Je fais partie du comité des usagers du CCAS. L'innovation, plutôt que de venir sur des histoires d'équilibre entre économie et marché ne devrait-elle pas venir plutôt d'un regard sur l'être humain. Qu'en disent les anthropologues ? Je pense qu'il faut changer le regard sur l'être humain, on n'est plus des petites fourmis en train de construire une tour de Babel.

- Je suis bénévole au centre social Belle Rive à Saintes. Une phrase m'a alarmé : vous avez dit que le monde associatif était ringard et obsolète. Cela m'interpelle et l'alarme parce qu'avec un tel discours on peut faire disparaître un centre social ou n'importe quelle association.

- Je suis citoyenne, tout simplement. On s'accorde pour dire qu'à la fin des trente glorieuses il y a eu une rupture, que moi je situerais en 1975 au début de la crise énergétique, et en 1992 pour ce qui est des questions environnementales avec le concept de développement durable. Cette prise de conscience a émergé il y a plus de trente ans. Ce qui m'inquiète c'est que pour l'idéologie dominante c'est le concept de progrès et de croissance qui mène le monde tant au niveau local, national et au niveau international. Ceci se confirme lors des élections qui montrent que les citoyens pensent que la croissance et le développement économique vont résoudre tous les problèmes.

La grande question à mon avis c'est qu'il faut changer l'opinion publique. Ces petits modèles au niveau de l'économie solidaire, au niveau local, les petites initiatives de mairie, de comité de quartier c'est bien joli, mais ce n'est pas ça qui va faire changer fondamentalement les choses, et il y a une nécessité de changer l'opinion publique.

Jean-Louis Laville :

On peut être d'accord avec vous, mais comment on change l'opinion publique ? Je crois que les trois questions elles amènent à préciser peut-être des choses qui n'ont pas été claires dans ce que j'ai dit. Ce que l'on voit, c'est que depuis le 19^{ème} siècle en fait, il y a un système économique qui essaye de se mettre à une place où il nous dit qu'il n'y a pas d'autres façons de faire. Donc il n'y aurait pas de choix.

Ce système économique se présente comme celui qui serait seul en capacité à répondre à nos besoins. Et ce que l'on voit à chaque fois c'est que ce discours ne fonctionne pas. Et qu'il est systématiquement complété par la suite par un autre discours, celui de la moralisation des pauvres. Parce que le système économique ne résout pas les problèmes qu'il est censé prendre en charge, et en particulier les problèmes sociaux, il vient très rapidement à être accompagné par des actions qui vont dans le sens de la moralisation des pauvres, c'est ce que j'appelais la philanthropie tout à l'heure.

Et puis, et c'est là le troisième point qui nous concerne aujourd'hui, comme la moralisation des pauvres ne fonctionne pas bien non plus, il y a le risque de l'autoritarisme étudié de manière très fouillée par Karl Polanyi (économiste). Il s'est appuyé sur ce qui s'est passé dans les années 30, pour montrer que lorsque la société est trop régie par les lois du marché, elle produit tellement d'incertitude, de peur pour l'avenir qu'il y a grand risque d'intervention de démagogues qui viennent dire : avec moi vous serez en sécurité.

Il faut à tout prix éviter de rentrer dans cette dérive dans laquelle le système économique, parce qu'il n'arrive pas à s'imposer par sa propre dynamique, a recours à des opérations de moralisation des pauvres, de plus en plus stigmatisantes pour ceux-ci, et ensuite il finit dans l'autoritarisme parce que de toute façon il n'arrive pas à ses fins autrement.

C'est important de reconnaître que dans cette façon d'envisager les choses, les gouvernants qui peuvent être porteurs de cette philosophie, de cette idéologie, vont développer une manière méprisante de considérer les associations effectivement en nous disant que les associations c'est ringard. Ce n'est pas moi qui le dit, je ne fais que reprendre des discours qui sont tenus aujourd'hui en particulier par ceux qui promeuvent une nouvelle façon d'aborder le social qui est celle du social business.

Ce que je développais à la fin, c'est qu'il faut que nous soyons plus en mesure de nous opposer à ce discours, et je crois qu'à ce moment-là ça nous amène à être vigilants sur ce que doivent faire les associations pour justement résister à cette nouvelle tendance qui rejoint de toute façon une tendance beaucoup plus ancienne qui est la dévalorisation du monde associatif.

Ce que j'essayais de dire dans l'histoire que j'ai retracée de façon trop sommaire, c'est que nous avons un problème de légitimité du monde associatif depuis le 19^{ème} siècle. Parce qu'à partir de la seconde moitié du siècle, il était dit que le monde associatif n'avait pas vraiment d'importance. Ce qui importait, c'était le marché et l'Etat.

Or ceci est faux, l'histoire a montré que le monde associatif a participé à la construction de la société dans laquelle nous vivons. Mais ce rôle n'est pas reconnu. C'est à partir de ça que je me suis mis à étudier ce phénomène et à écrire *Politiques de l'association* où je posais cette question : pourquoi le monde associatif qui a

participé à la construction des démocraties contemporaines est-il si mal reconnu ? Il y a là un paradoxe que nous devons comprendre : pourquoi ce monde a-t-il été si méprisé, et je le répète ce n'est pas mon propos mais ceux que l'on entend en particulier dans certaines élites. Et c'est ce qui nous amène au deuxième temps de notre réflexion collective : que doivent faire les associations demain pour être mieux prises en compte dans les équilibres, dans les compromis, dans les contrats sociaux que nous allons devoir reconstruire ensemble si nous voulons éviter l'autoritarisme ?

Membres du public :

- Je suis consultante à temps partiel et je suis engagée dans deux associations. Une association de solidarité internationale et une autre nationale et locale : *Terre de Liens*. Celle-ci agit contre la spéculation sur les terres et cherche à maintenir les terres agricoles et promouvoir l'agriculture biologique. En fait, dans cette seconde tendance de l'innovation sociale ancrée dans la société civile, on sent qu'elle est à l'œuvre avec le CCAS, avec toutes ces associations qui oeuvrent pour le collectif. Au niveau international, existent des mouvements, des forums mondiaux. Parfois on est galvanisé mais parfois aussi on est écrasé parce qu'on a l'impression que nous ne représentons rien par rapport au poids des grandes multinationales, de l'optimisation fiscale, même des Etats qui commencent à réduire leur champ d'action. Ces actions d'innovation sociales sont récupérées par des entreprises privées qui savent le faire maintenant. Avez-vous des données un peu objectives sur la force de nos mouvements alternatifs ? Y a-t-il vraiment quelque chose à l'œuvre, qui prend une importance significative, ça nous aiderait un peu, ça nous donnerait le moral ?

- Je travaille à la Régie de Quartier Diagonale. Vous parlez aussi de l'Etat social qui met en deuxième plan des formes plus spontanées que dans le monde associatif.

Je m'interroge sur votre constat d'un manque de reconnaissance mais en tant qu'associations devons-nous faire notre mea-culpa et voir comment on peut aussi toujours réintégrer le citoyen ? Nous devons nous remettre en question sur la place que nous laissons aux usagers, bénéficiaires, adhérents... Mais ne pensez-vous pas que l'Etat social, c'est aussi le service public ? Vous parlez des associations qui sont un peu méprisées, mais n'est-on pas aussi dans une forme de coopération obligatoire avec nos collectivités locales ? Parfois, cela se passe bien, mais pas forcément de la même manière. Il y a aussi une inégalité de territoire.

- Je fais partie d'associations locales et membre active de *La Soupe solidaire rochelaise*. Le terme bénévole n'a pas été beaucoup prononcé. En tant que citoyenne, je suis citoyenne bénévole. Je pense que la première partie du 20^{ème} siècle a vu deux choses symptomatiques de cet essoufflement du capitalisme à outrance : les deux guerres mondiales.

Ensuite, je voudrais juste dire que l'expression capitalisme à but social n'a aucun sens. Capitalisme et but social pour moi ça s'oppose. Je crains vraiment que le social business entraîne la disparition tout simplement du service public. La marchandisation totale est aujourd'hui mise en œuvre par la ratification de grands traités internationaux et dont on n'a pas parlé non plus, tout est lié. La disparition du service public n'est-elle pas voulue quelque part par certains acteurs ?

• Je suis bénévole dans l'association Habitat et Humanisme. Pour rebondir un peu sur la question du bénévolat, moi j'incluais, peut-être à tort, dans l'action citoyenne le bénévolat de toute manière. Je souhaite savoir où se situe la place des travailleurs sociaux dans la dualité que vous exposez entre le social business et la solidarité par l'auto organisation ?

Jean-Louis Laville :

Vous avez raison de dire l'importance de retrouver un système qui soit basé sur l'humain. La grosse difficulté, c'est qu'aujourd'hui si vous prenez le site de n'importe quelle multinationale, vous aurez exactement le même discours sur l'humain que celui qu'on tient nous. Le problème n'est donc pas les discours, parce qu'ils sont les mêmes partout et quelque soient les acteurs.

Les défis pour les associations sont de mettre en cohérence les discours et les valeurs affichées au service de l'humain et les pratiques. Ce qui veut dire que c'est central justement d'avoir des possibilités concrètes pour les citoyens, d'être impliqués dans la participation et la délibération des associations pour que celles-ci ne soient pas simplement des prestataires de services extérieurs mais une autre possibilité de s'impliquer dans des espaces dans lesquels existe un autre rapport aux citoyens. C'est ce qui doit être travaillé en interne dans les associations. Ce que je voudrais dire par rapport à vos questions vraiment pertinentes, c'est qu'il y a des avancées dans ce sens-là aujourd'hui dans le monde entier.

Le problème est qu'il faut, avec les moyens dont nous pouvons disposer, en faire plus. Parce que c'est vrai que les alliances sont très fortes entre le pouvoir politique et le pouvoir économique. Elles sont basées sur des moyens disponibles forts qui minimisent toutes les autres façons de faire et de penser qui, elles, sont peu présentes, par exemple dans les médias. Si on prend simplement cet exemple-là.

Il est nécessaire de continuer à montrer que la société basée sur l'implication citoyenne, sur l'engagement associatif, sur le bénévolat est en train d'avancer. C'est l'une des grandes révolutions invisibles que nous vivons dans le monde entier et pas simplement en Europe, c'est l'essor continu du monde associatif et ce n'est pas ringard. Les faits, les statistiques, dans tous les continents, montrent que c'est le contraire. C'est-à-dire que s'il y a un monde, un mouvement qui continue aujourd'hui à se développer d'une manière non prévue, c'est le monde associatif. Il est possible de faire de nouveaux arrangements entre les pouvoirs publics et les citoyens pour que les moyens ne soient plus concédés uniquement à des pauvres par des acteurs économiques puissants. Mais que cela émane à la fois de la démocratie représentative et d'une implication plus directe des citoyens. Parce que c'est la question de la fierté collective.

Les citoyens peuvent-ils obtenir leurs moyens d'existence par leur effort, par leur alliance avec les pouvoirs publics, ou devront-ils demain aller tendre la sébile pour avoir quelques fonds auprès de mécènes qui sont des grands groupes internationaux ? C'est le choix de société qui se pose avant un scénario catastrophe dont on n'est pas loin à certains égards. D'un côté, les pouvoirs publics ne se soucient pas du monde associatif, qu'ils pensent être effectivement un peu dépassé, et c'est la version que j'essayais de condamner tout à l'heure et non pas d'avaliser. De l'autre côté, existeraient des initiatives qui se détourneraient des institutions parce qu'effectivement celles-ci ne sont plus crédibles.

Il faut éviter de faire de fausses oppositions entre, par exemple, associations et service public. Mais faire travailler ensemble des associations et des services publics pour aller vers une nouvelle génération d'action publique, qui à la fois, reste avec des règles qui sont fixées dans le cadre de la démocratie participative, mais qui s'enrichit aussi de formes plus participatives et plus délibératives. Celles-ci vont permettre aux citoyens de construire à leur niveau l'action publique de terrain de demain. Et c'est ça, je crois, l'un des enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Laurent Courtois :

Dans un article du journal *Le Monde* : "l'essor du secteur reste une véritable révolution invisible", Jean-Louis Laville décrit le rôle sous-estimé des associations dans notre modèle social. L'engagement est très clair donc, même si le colloque ne va pas se limiter au fait associatif, nous allons quand même l'ouvrir sur d'autres champs. Et en effet je trouve que la synthèse est assez juste, ce rapport plutôt de lien et de commun entre monde associatif et secteur public. Je crois que c'est une force.

Membres du public :

- Je suis formatrice en travail social, plusieurs fois le terme usager a été utilisé. Je veux avoir votre traduction, votre vision de sociologue par rapport à l'utilisation de ce terme dans le domaine justement de la solidarité et du social.

- Je voudrais juste que l'on reparle de la place des travailleurs sociaux.

- Je suis bénévole dans une association d'aide à domicile. Je voudrais que soient développés les aspects de la démocratie délibérative et de l'éthique dans le domaine social.

- Je suis sociologue et directrice d'une association. Je me questionne sur ce qu'est l'analyse macro. J'ai l'impression que l'innovation n'arrivera pas par le macro mais il est aujourd'hui poussé par des groupes parfois exclus de la société, et qui par des mini expériences, grâce à un système de communication macro qu'est le web, ont tendance à capitaliser l'innovation sociale. Et j'ai plutôt l'impression que c'est par la base qu'arrive l'innovation.

- Je suis président de SOS amitié, service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.

J'interviens sur le problème des financements des associations. La politique se détermine bien à travers le nerf de la guerre qu'est l'argent. Les financeurs publics nous demandent de plus en plus de financer des projets. Or nous faisons de l'écoute 365 jours par an, et nous ne pouvons être financés uniquement sur un projet qui va durer deux ou trois jours.

Ensuite, le privé, les fondations d'entreprises financent aussi en fonction de leurs propres critères de sélection qui ne correspondent pas, souvent, aux besoins de l'association.

Pour bénéficier de financements, nous pourrions être amenés à ne plus agir en lien avec nos missions premières.

- Ma question concerne la démocratie et l'économie plurielle. Faut-il mutualiser, se regrouper pour que tout devienne moins cher ?

Jean-Louis Laville :

A travers l'exemple de la profession des travailleurs sociaux, on voit bien toutes les difficultés auxquelles on fait face puisque le travail social s'est construit en voulant bien asseoir des professions contre des bénévoles. Les professionnalités du travail social se sont construites, dans un certain nombre de cas, sur le déni de toute pertinence de la parole de l'utilisateur, et de toutes compétences des bénévoles. Le problème est de sortir de ces définitions du travail social, ré-envisager la formation des travailleurs sociaux et voir comment imaginer des professionnalités du travail social de demain construites avec l'utilisateur et qui tiennent compte justement de ce travail de co construction avec les personnes concernées.

Sur la dénomination d'utilisateur, Marcel Jaeger a écrit un ouvrage *Arrêtez de m'appeler usager*. Je crois qu'il n'y pas d'appellation qui soit parfaite. Usager peut être critiqué mais ce n'est pas une raison pour le remplacer par client. Bénéficiaire a aussi des inconvénients dans la passivité à laquelle il peut renvoyer. Ce qui est le plus important, c'est ce qui peut être mis en place avec les personnes concernées. Dans les associations sociales, médicosociales, il y a une multitude d'expériences très simples qui sont menées. Ces formes de démocratie représentative qui peuvent inclure des usagers-citoyens doivent être relayées et complétées par des expériences qui se déroulent au niveau le plus concret, c'est-à-dire au niveau des services qui sont donnés au quotidien et de voir comment il est possible de solliciter des contributions dans ce cadre-là.

Beaucoup d'associations s'enferment dans des problèmes dits de gouvernance. Je pense qu'il faut retrouver de la simplicité. Aujourd'hui ou demain, chaque service devrait envisager une façon de travailler pas toujours parfaite mais qui viserait à faire mieux dans le sens de la participation et de la délibération. J'ai changé d'opinion sur ce sujet dans les années 1980, quand j'ai travaillé sur des problèmes non résolus en milieu rural et en milieu urbain, et comment ils pouvaient aboutir à l'invention de nouveaux services : quelques personnes se réunissent pour amorcer un processus de réflexion sur les manques, les accompagnements...et très souvent mettaient en place des services non proposés par les grands systèmes du marché et de l'Etat.

A partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, on pensait que la société changerait vraiment par une grande révolution et qu'il fallait se préparer à un mouvement, extrêmement centralisé, organisé par une armée. C'est une conception qui n'est plus en accord avec la société d'aujourd'hui. Celle-ci travaille sur les articulations avec des formes collaboratives que facilite le numérique, sans tomber pour autant dans un déterminisme technologique. La société démocratique de demain c'est de la coopération relayée par le web tant dans une centralisation au service de grands systèmes qu'au contraire dans des formes extrêmement décentralisées.

Les systèmes techniques peuvent aller dans divers sens mais en tout cas vous avez raison de mettre en accusation cette idée qu'il y aurait d'un côté le micro

et de l'autre le macro. Parce que le macro a toujours commencé par du micro. Même les mouvements entraînant des changements majeurs ont commencé de manière extrêmement modeste. Il est nécessaire d'avancer dans le sens de cette plus grande appropriation par les citoyens, de cette plus grande démocratisation dans le fonctionnement au quotidien des associations.

J'ai travaillé avec une association du Finistère dans le domaine social et médicosocial qui représente 1200 salariés et plusieurs centaines de bénévoles. Celle-ci a décidé de rompre avec les injonctions venues de l'ARS car l'association est en situation de force. Ils ont renégocié sur d'autres bases beaucoup plus intéressantes et se sont rendus compte de l'existence de nouvelles synergies. Je dirai que toute la question de l'économie sociale et solidaire n'est pas un secteur. Ce sont des approches de territoire pour améliorer la vie de celui-ci. Pour prendre quelques exemples, l'association a regroupé des crèches parentales menacées de disparaître par démotivation des bénévoles en apportant un appui en gestion qui dégageait les bénévoles des tâches comptables. L'association a également créé une société coopérative d'intérêt collectif avec les citoyens-usagers, les travailleurs et bénévoles pour gérer une cantine servant des milliers de repas par jour et auparavant sous-traitée au privé.

Il est nécessaire de sortir d'une représentation étroite et de se voir comme un acteur du territoire, à la fois social et économique. Ainsi tous les champs du possible sont ouverts.

Le monde associatif doit apprendre à dire non à un certain nombre de contraintes qui lui sont appliquées de manière technocratique et je crois qu'aujourd'hui il a perdu cette capacité à dire non.

Il est important de mettre en place des structures modestes, d'échanger et pas de mutualiser pour faire des regroupements où n'existeraient plus de petites associations mais des grands groupes associatifs. En préservant cette diversité associative, en travaillant aussi sur des modes de coopération, de structuration au niveau des territoires, le tissu associatif se diversifie et se renforce. Dans un rapport renouvelé aux citoyens, le monde associatif doit se rendre compte de la force qu'il représente et ne doit pas se laisser embarquer dans ses insuffisances qu'on essaye toujours de mettre en avant.

Membre du public :

• Pouvez-vous nous dire ce qu'est le Centre Émile Durkheim et nous présenter plus en détail la structure *Crisalidh*.

Luc Paboeuf

Le Centre Émile Durkheim est un laboratoire de recherche en sociologie, plus spécifiquement une unité mixte de recherche dans laquelle on essaie d'être utile aux acteurs sociaux qui prennent des initiatives locales reliées à des enjeux de développement humain dans une perspective d'innovation sociale. On pourrait parler de développement durable territorial.

Pourquoi Émile Durkheim ? Il a commencé sa carrière à Bordeaux et est considéré comme le fondateur de la sociologie française, même si la sociologie a aussi été fondée par Max Weber. Dans la préface de la deuxième édition de sa thèse sur la division du travail social, il disait qu'entre l'État et le citoyen, il y a besoin de

groupes secondaires qui contribuent à jeter l'individu dans le torrent de la vie sociale. Pour être citoyen-acteur, il est nécessaire d'avoir des associations, des corps intermédiaires.

Or cela n'allait pas de soi car depuis la Révolution française, il y avait l'idée qu'il ne fallait absolument aucun filtre entre un État constitué d'une représentation nationale, les députés et les citoyens. Durkheim a introduit l'idée que pour que la vie sociale se fasse, doivent exister des groupes secondaires.

Crisalidh c'est le Centre de Ressource pour l'Innovation Sociale par l'Action Locale et les Initiative pour le Développement Humain. C'est l'idée de la chrysalide, de la métamorphose, où tout est déconstruit et c'est dans cette déconstruction que se reconstruit un autre animal.

- Je reprends des phrases que vous avez dites ce matin, refuser les lois auxquelles se soumettre, trouver des alternatives, et vous avez été jusqu'à dire qu'il faut du combat et des actes de résistance. Je voudrais que vous m'en citiez.

Luc Paboef :

Il ne faut pas confondre le moment où agir en professionnel, et celui où agir plus spécifiquement en citoyen, même si on reste citoyen dans son exercice professionnel, et si quelquefois les compétences professionnelles peuvent donner des éléments pour la vie citoyenne.

Lorsque j'ai travaillé pour le dispositif RMI, les contrats d'insertion se mettaient en place qui avaient vocation à formaliser une sorte d'engagement réciproque de la relation. Dans une perspective où la relation d'aide est centrée sur l'utilisateur, qui lui seul connaît ses aspirations, ce n'est pas aux professionnels de les décréter. Comment conjuguer les souhaits de l'utilisateur avec une logique impérative de contrat qui comprend des objectifs, sorte d'injonction qui fait perdre le sens de la relation ?

Comme agent public, dans l'exercice de ma mission, je reste aussi un citoyen. Les fonctionnaires, dans l'histoire, ont été confrontés aux lois scélérates. C'est important de dire que leur mission est définie dans le cadre institutionnel, dans lequel il peut y avoir des marges de manœuvre. Suivant un impératif moral d'ordre Kantien, il est possible de refuser d'être dans une relation qui va nuire à la personne.

Parfois, des dispositifs sociaux peuvent être violents à l'endroit des personnes. Il est important de l'avoir à l'esprit pour ne pas se sentir condamné à être l'instrument de cette violence là, mais à trouver sa place de professionnel de la relation. Non pas pour se placer en expert de l'autre mais bienveillant de la relation engagée avec l'autre, tout en sachant qu'elle engage les sensibilités, les connaissances, l'environnement avec des significations dont on n'est pas toujours responsable. La relation, elle, est porteuse de ces significations des institutions immédiates et plus lointaines.

Dans ce contexte politique, pour garder une relative maîtrise de la relation avec les bénéficiaires, il est nécessaire de ne pas les contrôler afin de susciter en eux un engagement actif. Le professionnel engage sa technicité, sa connaissance de l'environnement et les significations qui y sont associées : enjeux de domination... de manière à pouvoir prendre la distance entre ce qui est imposé de l'extérieur et ce qui en même temps est souvent en contradiction.

Dans le dispositif social existent des logiques qui peuvent être extrêmement dans le contrôle social, et en même temps dans le développement du pouvoir d'agir.

Si l'autre est considéré comme personne singulière, irréductible à une volonté extérieure, son histoire de vie ne m'appartient pas.

L'approche est justement d'amener les personnes à être en capacité d'aller puiser des ressources, d'être en pouvoir de définir des orientations, des choix en fonction d'éléments du contexte, parce qu'en même temps on doit faire avec ce contexte-là. On n'échappe pas à la réalité sociale, c'est d'ordre politique. Chacun doit trouver un compromis avec l'autre, avec les institutions...

Chacun est citoyen et a voix au chapitre. Mais, malheureusement, l'histoire qu'on n'appelle pas de la République mais de l'État français, a montré que les lois peuvent être scélérates à certains moments.

Membres du public :

- Un film avec Vincent Lindon, intitulé *La loi du marché*, illustre bien vos propos. C'est une famille qui a un enfant handicapé, dont le père recherche un emploi. Les parents accompagnent cet enfant handicapé en ne faisant pas à sa place, mais en lui laissant sa place de jeune adulte en devenir. Le père de famille est complètement instrumentalisé par le système et les relations avec ses conseillers de Pôle Emploi et de la banque.

C'est un excellent exemple de ce vous dites à propos des contrats en tant que professionnels passés avec les usagers. Des contrats, où ils sont censés être au centre de leurs démarches mais où en fait ils sont instrumentalisés par nos types d'accompagnement.

- Je suis coordinatrice dans un centre social à Saintes dont le projet social s'est orienté autour de la notion de développement des capacités à agir des gens. Cet empowerment se situe à un niveau individuel, collectif mais aussi au niveau politique. Une des difficultés rencontrées lors de l'accompagnement des dynamiques des habitants sur les territoires est de passer de l'individuel au collectif. Il est important de recréer à plusieurs des socles de références et de postures communes pour réfléchir, s'écouter et redéfinir l'intérêt collectif.

Comment votre centre de ressources peut interagir avec des acteurs du terrain ?

Luc Paboef :

Effectivement, la question politique s'est retrouvée confisquée à la fois au nom de l'ordre social existant et au nom de sa critique.

D'un côté je serais tenté de dire, il fallait avoir confiance en la main invisible du marché, et de l'autre avoir confiance en l'avant garde éclairée. Ces deux mêmes impasses amènent à la confiscation de projets émancipatoires et aboutit à une forme de totalitarisme. Il y a deux façons de le percevoir, soit il n'y a plus de projet, de perspective pré-établie, il n'y a plus de politique, ou bien chacun de nous doit devenir contributeur.

La rupture culturelle que traduit l'innovation sociale c'est ça aussi, c'est-à-dire que quelle que soit la qualité de la connaissance produite, elle ne réduit pas l'incertitude. Nous n'avons pas à obéir à un ordre préétabli, c'est finalement uniquement du ressort des humains de construire un ordre, une organisation.

Cornelius Castoriadis (philosophe, économiste et psychanalyste) disait que le monde est un chaos qu'il nous appartient d'organiser. C'est la notion même de l'autonomie qui fait la valeur d'une vie, il n'y a pas une recette quelque part. Nous

sommes autonomes parce que finalement la question des normes, de ce qui compte, de ce qui vaut, dépend de la façon de l'appréhender.

Tout d'abord, l'idée d'un dieu, qui nous dit ce qui est bien ou mal, l'idée que l'économie est la valeur fondatrice et que tout doit être fait en fonction du marché. Ou bien, l'idée d'une société scientifiquement conçue, sous ses différents avatars, ou bien encore l'idée que c'est un pari collectif.

Pour moi, la question du politique renvoie à un pari collectif qui ne peut être satisfaisant que s'il est organisé sur le mode de la démocratie. Claude Lefort (philosophe) disait que la démocratie n'est pas qu'une forme de gouvernement mais une forme de société dans laquelle on est prêt à délibérer, à débattre, pour définir les modes de vie souhaités. Sur la base des expériences, la connaissance nous éclaire sur un monde qui est déjà dépassé. Et à aucun moment la connaissance, soit-elle scientifique, n'est en capacité d'embrasser toute la complexité du système.

Avant l'émergence de la science moderne, la connaissance produisait des vérités, des certitudes, des raisons définitives. Or, aujourd'hui, on sait que l'incertitude est aussi constitutive de la connaissance scientifique. En physique, on va parler de relation d'incertitude, d'incomplétude en mathématiques. Donc rien n'est définitif, ni totalement maîtrisé.

Dans l'incertitude, il est nécessaire de développer des relations de confiance, de co-élaboration, qui introduisent la question délibérative de l'intérêt général.

Cependant, ce qui manque, ce sont des espaces publics qui permettent cette construction délibérative, dialogique de l'intérêt général, du commun. Quelle que soit la qualité et la pratique d'un professionnel, si son environnement est plutôt dans une logique confiscatoire du politique, il n'y aura jamais d'innovation sociale. Il faut donc une combinaison d'un certain nombre de facteurs convergents.

Membre du public :

- Nous sommes animatrices culturelles dans des lycées. Nous nous reconnaissons beaucoup dans le travail que vous faites, parce que le métier d'animateur culturel n'existe qu'en Poitou-Charentes même s'il est remis en question aujourd'hui.

Concrètement, dépendez-vous de subventions ?

Karim Dibane :

Nous sommes financés uniquement dans le cadre de la politique de la ville. Les subventions annuelles sont de 5 000 euros par la mairie, la même somme de la part de l'État, et 2 000 euros de la région Occitanie. Deux choix s'imposent à l'association : soit un salarié est recruté, et l'ensemble des subventions sert à sa rémunération, soit de nouveaux projets sont mis en place pour répondre aux demandes des jeunes. C'est cette deuxième solution qui a été choisie. Et nous avons complété les subventions en allant chercher de l'argent dans les entreprises, surtout dans le privé.

Membre du public :

- Je tiens à vous féliciter pour toutes ces initiatives, de faire émerger et mettre en avant les talents des jeunes des quartiers populaires.

Karim Dibane

Au départ, nous ne savions pas qu'on innovait car le Hip Hop, la culture urbaine font partis de nous. Nous avons grandi avec, donc on s'est dit pourquoi ne pas l'exploiter en tant qu'outil d'expression et non en tant qu'outil de perversion.

Membre du public :

- Je pense que par ce que vous faites, par ce que vous transmettez, vous donnez confiance à ces jeunes, vous leur permettez de trouver leur place.

Karim Dibane

Exactement. L'essentiel n'est pas de devenir des stars mais d'acquérir une confiance en soi. L'émancipation de la personne se fait par la prise de conscience que chacun peut s'en sortir par son propre apprentissage, son travail, sa motivation et ainsi avancer dans la vie.

Membre du public :

- Je travaille à l'ALPMS (Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale). Je tiens à féliciter votre travail, voilà un bel exemple d'innovation citoyenne. Les clichés sur les quartiers populaires sont balayés. Ma question concerne le montant de la subvention qui vous est octroyée car elle semble minime par rapport à

tout ce que vous faites. Cela ne ralentit pas, ne démotive pas les personnes qui ont des projets d'initiatives comme celles-ci ?

Karim Dibane

Il y a dix ans, au Centre Des Arts Urbains, nous étions tous bénévoles et nous avions tous un emploi par ailleurs. Aujourd'hui, je suis le seul à être salarié depuis trois mois en CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) à raison de vingt heures par semaine.

Membre du public :

• Je suis travailleur social et j'ai longtemps travaillé en banlieue parisienne. Au-delà de cette magnifique expérience présentée, il y a aussi la question de l'engagement.

Il est essentiel d'aller au cœur des quartiers, auprès des habitants, des personnes concernées, là où se trouvent les réponses, mais ce n'est pas une pratique courante. Aujourd'hui, de nombreux travailleurs sociaux sont d'anciens jeunes du quartier. C'est une grande satisfaction.

Ce travail social dans les quartiers est fait avec peu de moyens (humains, financiers...) mais la motivation commune nous permet d'engager de nombreuses actions. Même si c'est difficile d'aller chercher les jeunes là où ils sont.

Karim Dibane

Je voudrais ajouter que dans les quartiers, les associations et les structures d'insertion de grande ampleur qui obtiennent des centaines de milliers d'euros de subvention annuelle, risquent de considérer l'humain comme un produit. Ce n'est plus le social, ni les actions, ni les projets qui sont le produit, mais ce sont les personnes elles-mêmes qui le deviennent. Plus elles vont mal, plus il y aura de subventions pour les accompagner. L'équation est vite résolue, plus il y aura de misère, plus ils auront des moyens. Il y a toute une réflexion à mener sur ces questions-là.

Bibliographie

Jean-Louis LAVILLE

Ouvrages

- LAVILLE, Jean-Louis. *L'Économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats*. Éditions Seuil : 2016, 480 p.
- LAVILLE, Jean-Louis. SALMON, Anne. *Association et action publique*. Éditions Desclée De Brouwer, 2015, 636 p.
- KLEIN, Juan-Luis. LAVILLE, Jean-Louis. MOULAERT, Frank. *L'innovation sociale*. Toulouse : éditions Erès, 2014, 256 p.
- LAVILLE, Jean-Louis. SAINSAULIEU, Renaud. *L'association, sociologie et économie*. Édition Pluriel, 2013, 448 p.
- HOARAU, Christian. LAVILLE, Jean-Louis. *La gouvernance des associations*. Toulouse : éditions Erès, 2008, 304 p.
- CATTANI, Antonio David. LAVILLE, Jean-Louis. *Dictionnaire de l'autre économie*. Éditions Folio, 2006, 720 p.

Revue

- CARY, Paul. LAVILLE, Jean-Louis. *L'économie solidaire : entre transformations institutionnelles et chantiers théoriques*. Penser l'économie solidaire, une perspective internationale. 2015. N°15. Éditions Revue française de socio-économie, 336 p.
- LAVILLE, Jean-Louis. *Travail social et économie solidaire, vers un dialogue. Les enjeux hybrides de l'économie sociale et solidaire*. Le sociographe 2012. Hors série N°5. Nîmes : éditions Champs social, pp. 21-46

Luc PABOEUF

Colloque

- Lung, Yannick. PABOEUF, Luc. Colloque international du CRISES : *Des émergences à la reconnaissance. Trajectoires d'innovation*. (5ème édition, 6 et 7 avril 2017, Montréal). *La contribution des sciences humaines et sociales à l'innovation sociale : entre consensus et quiproquo*.

Laurent COURTOIS

Articles

- COURTOIS, Laurent. *Partir ou rester. Ambivalences de paroles d'habitants d'un quartier ghettoïsé*. Le sociographe. Nîmes : éditions Champs social, 2013, N°44, pp. 29-35
- COURTOIS, Laurent. *Hybridations et considération. Les enjeux hybrides de l'économie sociale et solidaire. De la reconnaissance d'un tiers secteur*. Le sociographe. 2012. Hors série n°5. Nîmes : éditions Champs social, pp. 13-20

Rapport

- BACQUÉ, Marie-Hélène. MECHMACHE, Mohamed. *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Paris : Ministère de l'égalité des territoires et du logement, juillet 2013, 95 p.

<http://www.ville.gouv.fr/?pour-une-reforme-radical-de-la>

Autres ouvrages de référence

- ROUX, Adrien. *50 ans de démocratie locale : comment la participation citoyenne s'est laissée endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat*. Gap : éditions Yves Michel, 2011, 122 p. (société civile)
- GOURGUES, Guillaume. RUI, Sandrine. TOPCU, Sezin. *Gouvernementalité et participation. Lectures critiques*. Éditions [De Boeck Supérieur](#), 2013/2, n° 6, pp. 7-33
- BESANÇON Emmanuelle. CHOCHOY, Nicolas. GUYON Thibault. *L'innovation sociale, principes et fondements d'un concept*. Paris : éditions L'Harmattan, 2013, 160 p.
- BOUQUET, Brigitte. DRAPERI, Jean-François. JAEGER, Marcel. *Penser la participation en économie sociale et en action sociale*. Paris : éditions Dunod, 2009, 288 p.

Sites internet

<http://www.cnam.fr/>

<http://crisalidh.u-bordeaux.fr/>

<http://www.aclefeu.org/>

Film

- PERRET, Gilles. *La sociale*. Rouge Production : 2016, 84 min